

CHÂTEAU-LA-VALLIERE

Contournement de Château-la-Vallière - déviation de la RD 766 (Indre-et-Loire)



B. QUILLIEC, M. GAULTIER, M. LAURENS-BERGE

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

VOLUME 1 : TEXTES

DIAGNOSTIC RÉALISÉ DU 17 SEPTEMBRE 2007 AU 19 DÉCEMBRE 2007

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION N° : 06/0816

MARS 2008



Service archéologique départemental
Conseil général d'Indre-et-Loire
Hôtel du département
37927 Tours Cedex 9



CHÂTEAU-LA-VALLIERE

Contournement de Château-la-Vallière - déviation de la RD 766 (Indre-et-Loire)

PAR BÉNÉDICTE QUILLIEC, MATTHIEU GAULTIER ET MATHIEU LAURENS-BERGE

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

VOLUME 1 : TEXTES

DIAGNOSTIC RÉALISÉ DU 17 SEPTEMBRE 2007 AU 19 DÉCEMBRE 2007

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION N° : 06/0816

MARS 2008

Quilliec et al. 2008 : QUILLIEC Bénédicte, GAULTIER Matthieu, LAURENS-BERGE Mathieu - Château-la-Vallière, Contournement de Château-la-Vallière - rapport final d'opération de diagnostic archéologique, réalisé du 17 septembre 2007 au 19 décembre 2007, Conseil Général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, 2008.

SOMMAIRE

FICHE SIGNALÉTIQUE MOTS CLEFS - PROGRAMME GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	1
PROJET DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE	12
1 - CONTEXTE DE L'INTERVENTION	15
2 - CONTRAINTES	15
2.1. MODIFICATION DE L'EMPRISE	15
2.2 AUTRES CONTRAINTES : INACCESSIBILITÉ DE QUELQUES PARCELLES	15
3 - DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION	16
4 - CONTEXTE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE	16
4.1 - CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE	16
4.2 - CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET HYDROGRAPHIQUE	16
4.2.1. Vallée de la Fare : sondages géomorphologiques	17
4.2.2. Observation géologique sur le reste du tracé.	18
5. LA PRÉHISTOIRE	20
6. LA PROTOHISTOIRE	21
6.1. LE SITE DE LA TESSERIE : ORGANISATION SPATIALE, DESCRIPTION DES VESTIGES	21
6.1.1. L'enclos	21
6.1.2. Le groupement de trous de poteaux septentrional	22
6.1.3. Le groupement de trous de poteaux méridional	23
6.1.4. Les autres faits protohistoriques du site de la Tesserie	23
6.2. SITE DE LA TESSERIE : RÉPARTITION ET DESCRIPTION DU MATÉRIEL DÉCOUVERT	24
6.3. AUTRES TRACES D'UNE OCCUPATION DU TERRITOIRE À LA TÈNE SUR LE RESTE DU TRACÉ	26
6.4. SYNTHÈSE SUR L'OCCUPATION GAULOISE	27
7. LE MOYEN ÂGE	28
7.1. LE SITE DU HAUT MOYEN ÂGE AU SUD DE LA FUYE	28
7.1.1. Organisation spatiale de l'occupation	28
7.1.2. Mobilier archéologique et datation	29
7.1.3. Synthèse sur l'occupation du haut moyen âge	31
7.2. LE BAS MOYEN ÂGE	32

8. L'ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE	33
8.1. LE PETIT ÉTABLISSEMENT DU DÉBUT DE L'ÉPOQUE MODERNE AU NORD DE LA VALLERIE	33
8.1.1. Organisation spatiale de l'établissement	33
8.1.2. Interprétation fonctionnelle des espaces	33
8.1.3. Mobilier et datation des contextes	35
8.1.4. Synthèse	36
8.2. LES TRACES DE MISE EN VALEUR DU TERROIR	36
9 - CONCLUSION	40
9.1. LA PRÉHISTOIRE	40
9.2. LA PROTOHISTOIRE	40
9.3. LE HAUT MOYEN ÂGE	40
9.4. L'ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE	40
BIBLIOGRAPHIE	42

FICHE SIGNALÉTIQUE

numéro de site				
numéro de prescription	06/0816			

Identité du site				
département	Indre et Loire			
Communes	Château-la-Vallière		Couesmes	
Lieu-dit	Contournement de Château-la-Vallière - déviation de la RD766			
Cadastre	Section(s)	Parcelle(s)	Section(s)	
	A	7 à 10, 28 à 33, 48, 49, 52 à 54, 70 à 73, 76, 90, 91, 103 à 105, 110, 111, 145	A	286, 304, 377, 379, 380, 393, 397 à 400, 429, 461, 468, 530, 531, 536 à 538, 541, 617, 697, 786, 857, 859, 892, 916, 980, 982, 1062, 1109, 1110, 1127
	C	51 à 53, 60 à 63, 65, 67, 76, 79, 82, 91 à 93, 170, 461, 585, 587, 618		
coord. Lambert (proj. Lambert II)	X entre 482800 et 487200	Y entre 2226640 et 2229800	Z entre 75 et 125 m NGF	
Propriétaire du terrain	Divers			
Protection juridique	Aucune			

Opération archéologique	
Arrêté de désignation	
nom du titulaire	Bénédicte Quilliec
Organisme de rattachement	Conseil général d'Indre-et-Loire
Raison de l'intervention	Projet de contournement de Château-la-Vallière - déviation de la RD766
Maître d'ouvrage des travaux	Conseil général d'Indre-et-Loire
Surface de la prescription	41,7 Ha
matériel archéologique - dépôt temporaire : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire	

Rapport d'opération phase 1	
nombre de volumes	3
nombre de pages	Vol1 : 42, vol2 : 44, vol3 : 77
nombre de figures	44 figures, 12 tableaux

MOTS CLEFS - PROGRAMME

Chronologie		Sujets / Thème	
Paléolithique		Edifice public	
inférieur		Edifice religieux	
moyen		Edifice militaire	
supérieur		Bâtiment commercial	
Mésolithique - Epipaléolithique	X	Structure funéraire	
Néolithique	X	Voyerie	
ancien		Hydraulique	
moyen		Habitat rural	X
récent		Villa	
Chalcolithique		Bâtiment agricole	X
Protohistoire	X	Structure agraire	X
Age du Bronze		Urbanisme	
ancien		Maison	
moyen		Structure urbaine	
récent		Foyer	X
Âge du Fer		Fosse	X
premier âge du fer		Fossé	X
deuxième âge du fer	X	Puits	X
Antiquité		Trou de poteau	X
République romaine		Sépulture	
Empire romain		Grotte	
Haut-empire (-52 à 284)		Abri	
Bas-empire (285 à 476)		Mégalithe	
Epoque médiévale	X	Artisanat alimentaire	
Haut Moyen-Âge	X	Argile : atelier	
Moyen-Âge		Atelier métallurgique	?
Bas Moyen-Âge	X	Artisanat	X
Epoque Moderne	X	Autre	
Epoque Contemporaine	X		
ère industrielle			

Mobilier		Etudes annexes	
Industrie lithique	X	Géologie, pédologie	X
Industrie osseuse		Datation	
Céramique (poterie)	X	Anthropologie	
Céramique (terre cuite)	X	Paléontologie	
Restes végétaux		Zoologie	
Faune	X	Botanique	
Flore		Palynologie	X
Objet métallique	X	Macrorestes	
Arme		Analyse de céramique	
Outils	X	Analyse de métaux	
Parure		Acquisition de données	
Habillement		Numismatique	
Trésor		Conservation	
Monnaie		Restauration	
Verre	X	Autre	
Mosaïque			
Peinture			
Sculpture			
Inscription			
Autre			

Programmation	
N° de programme et intitulé	tout programme

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants scientifiques	
DRAC Centre, SRA	Laurent Bourgeau : Conservateur régional, Damien Leroy : agent en charge de l'Indre-et-Loire, Viviane Aubourg : carte archéologique
SADIL	Bruno Dufaÿ, Bénédicte Quilliec, Matthieu Gaultier, Mathieu Laurens-Berge
Rapport de diagnostic	
Rédaction / réalisation	Matthieu Gaultier, Mathieu Laurens-Berge
Dessin / Infographie	Matthieu Gaultier, Mathieu Laurens-Berge
SIG	Matthieu Gaultier
Expertise de la céramique protohistorique	Identification et datation : Franscesca di Napoli (INRAP)
Expertise de la céramique médiévale	Identification et datation : Philippe Husi (LAT – UMR 6173 CITERES)
Identification des scories	Florian Sarreste (LAT – UMR 6173 CITERES)
Intervenants administratifs	
DRAC Centre, SRA	Laurent Bourgeau : conservateur régional
Conseil général d'Indre-et-Loire	André Barbé : directeur général des services, Claudine Desserre : service archéologique départemental
Aménageur	
Conseil général d'Indre-et-Loire	Marc Pommereau : président
	Jean Savoie : vice-président
	Alain Arroyo (DIT), Philippe Jumel et Sylvain Delagarde (DIT - STA Langeais)

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 06/0816

**Arrêté
de prescription de diagnostic archéologique**
relatif au projet d'aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière
de la RD 766 à la RD 959
sur les communes de Château-la-Vallière et Couesmes (Indre-et-Loire)

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

VU la loi n° 2004-804 du 9 août 2004 et notamment son article 17 modifiant le code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° 06-153 du 28 août 2006 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Louis LEPRETRE, Directeur régional des affaires culturelles du Centre, en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté du 2 mai 2005 complété le 15 février 2006 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire ;

VU le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présenté le 1er décembre 2006 par le Conseil Général d'Indre-et-Loire relatif au projet d'aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière de la RD 766 à la RD 959 sur des terrains situés aux lieux-dits «La Riderie», «Le Petit Bois», «La Grimauderie», «L'Arche», «Le Haut Aunai», «La Grange», «Prairie de l'Arche», «La Charentonnière», «La Coque», «La Fossetière», «Les Parcs», «Le Clos Hube», «Les Enseignes» à Château-la-Vallière et «La Fuye», «Le Clou», «Le Pin», «La Patrie», «La Vallerie», «Les Boussinières des Douves», «La Tesserie», «La Roussièr», «La Fossetière» à Couesmes (Indre-et-Loire), cadastrés A 5 à 10, 28 à 33, 48, 49, 52 à 54, 70 à 73, 76, 90, 91, 103 à 105, 110, 111 et 145 et C 51 à 53, 60 à 63, 65, 67, 76, 79, 82, 91 à 93, 170, 461, 585, 587 et 618 sur la commune de Château-la-Vallière et A 286, 304, 377, 379, 380, 393, 397 à 400, 429, 461, 463, 468, 525, 526, 530, 531, 536 à 538, 541, 617, 697, 786, 857, 859, 892, 916, 978, 980, 982, 1062, 1109, 1110 et 1127 sur la commune de Couesmes, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 5 décembre 2006 ;

CONSIDERANT la surface concernée par les travaux (près de 52,5 hectares), les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique est prescrit sur les terrains faisant l'objet du projet d'aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière de la RD 766 à la RD 959, sis en :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE

Localisation : aux lieux-dits «La Riderie», «Le Petit Bois», «La Grimauderie», «L'Arche», «Le Haut Aunai», «La Grange», «Prairie de l'Arche», «La Charentonnière», «La Coque», «La Fossetière», «Les Parcs», «Le Clos Hube», «Les Enseignes»

Cadastre : A 5 à 10, 28 à 33, 48, 49, 52 à 54, 70 à 73, 76, 90, 91, 103 à 105, 110, 111 et 145 et C 51 à 53, 60 à 63, 65, 67, 76, 79, 82, 91 à 93, 170, 461, 585, 587 et 618

Commune : COUESMES

Localisation : aux lieux-dits «La Fuye», «Le Clou», «Le Pin», «La Patrie», «La Vallerie», «Les Boussinières des Douves», «La Tesserie», «La Roussièr», «La Fossetière»

Cadastre : A 286, 304, 377, 379, 380, 393, 397 à 400, 429, 461, 463, 468, 525, 526, 530, 531, 536 à 538, 541, 617, 697, 786, 857, 859, 892, 916, 978, 980, 982, 1062, 1109, 1110 et 1127

Emprise : 524 838 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Une attention particulière sera accordée à la zone humide localisée au droit des ouvrages de franchissement de la Fare, aux lieux-dits «Prairie de l'Arche» et «La Charentonnière». Cette zone humide est en effet susceptible de conserver des sédimentations anciennes propices à la conservation de données paléoenvironnementales dont il convient de tenir compte. Un dépouillement et une analyse des données géotechniques disponibles seront réalisés avant toute ouverture de sondage dans le sol afin de documenter ce secteur particulier du tracé. Des sondages à la tarière et/ou des prélèvements par carottages seront mis en œuvre en fonction des résultats de cette première analyse des données géotechniques. Au besoin, des mesures d'âge radiocarbone seront réalisées pour déterminer l'ancienneté de la sédimentation, ceci en différents points de son épaisseur. Des tests seront également mis en œuvre si nécessaire pour s'assurer de l'état de conservation du matériel organique, en particulier pollinique.

Le diagnostic se poursuivra sous forme de tranchées à la pelle mécanique sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétro-action, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur de 2 mètres. Les tranchées devront représenter au moins 10 % de la surface du terrain à évaluer.

Pour les zones d'occupation temporaire, sur lesquelles est uniquement prévu un remodelage par apport de matériaux sans décapage préalable de la terre végétale, le diagnostic visera, par l'ouverture de sondages à la pelle mécanique limités à 5% seulement de la surface de ces zones d'occupation temporaire, à détecter la présence d'éléments du patrimoine archéologique et à en permettre la caractérisation, afin de pouvoir fixer ultérieurement les mesures les plus appropriées pour en garantir la conservation physique durable, sans recourir à la réalisation d'une fouille archéologique préventive.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapages nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiqués. Les limites de fouille devront être géolocalisées précisément (en Lambert 2) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

'L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L 523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Fait à Orléans, le 18 décembre 2006

Copie certifiée conforme
à l'original

Pour le Préfet de la région Centre
Préfet du Loiret et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,

Jean-Louis LEPRETRE

Destinataires :

Conseil général d'Indre-et-Loire (Direction des infrastructures et des transports)
Conseil général d'Indre-et-Loire (Direction de la culture et des sports)
INRAP

Copies pour information :

Préfecture d'Indre-et-Loire
Commune de Château-la-Vallière
Commune de Couesmes
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

ATTRIBUTION DE DIAGNOSTIC



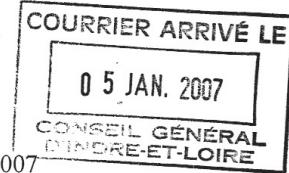
PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



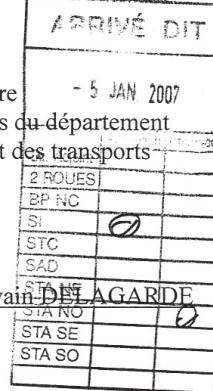
Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

Service régional de l'archéologie
affaire suivie par : Damien LEROY
téléphone : 02.38.78.85.42 – secrétariat 12.53
télécopie : 02.38.78.12.95
courriel : damien.leroy@culture.gouv.fr

N/Réf. : 07/OR/DY/004



Orléans, le 3 janvier 2007



Conseil général d'Indre-et-Loire

Direction générale des services du département

Direction des infrastructures et des transports

Hôtel du département

Place de la Préfecture

37927 TOURS CEDEX 9

A l'attention de Monsieur Sylvain DELAGARDE

OBJET : Attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. :

Commune : CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE et COUESMES

+ ce -> O. Delagard

Projet : aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière de la RD 766 à la RD 959

Arrêté n° 06/0816 du 18 décembre 2006

Conformément à l'article 27 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire, le Conseil général d'Indre-et-Loire ayant décidé de réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Pour le Préfet de la région Centre
Préfet du Loiret et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles
empêché,
Le Conservateur régional de l'Archéologie,

Laurent BOURGEAU

DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



Service régional de l'archéologie
ARR-DESIG-RESP
N° DIAG - 07/0484
AB

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 06/0816 en date du 18 décembre 2006



Arrêté portant désignation du responsable scientifique d'une opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 06/0816 du 18 décembre 2006

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

ARRETE

Article 1er

Mademoiselle Bénédicte QUILLIEC, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire, Conseil Général, Place de la Préfecture à TOURS Cedex, est désignée comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **CHATEAU-LA-VALLIERE**

Localisation : RD 766 - RD 959

Parcelles : A 5 à 10, 28 à 33, 48, 49, 52 à 54, 70 à 73, 76, 90, 91, 103 à 105, 110, 111 et 145 et C 51 à 53, 60 à 63, 65,

N° Site : /

Programme : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Cet arrêté remplace l'arrêté n°07/0470 du 27 septembre 2007 dont le titulaire était Samuel RIOU

Fait à Orléans, le 10/10/07

Pour le Préfet de la région Centre,
Préfet du Loiret et par délégation,
le Directeur régional des Affaires
culturelles par intérim empêché,
le Conservateur régional de
l'archéologie

Laurent BOURGEAU

Destinataires : Intéressé, opérateur

LEVÉE D'HYPOTHÈQUE PARTIELLE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



Service régional de l'archéologie

affaire suivie par : Damien LEROY
tél. : 02.38.78.85.42 – secrétariat 12.53
télécopie : 02.38.78.12.95
mèl : damien.leroy@culture.fr
N/Réf : 07/DL/AB1543

Orléans, le 22 octobre 2007

Conseil Général d'Indre-et-Loire
Direction générale des services du département
Direction des Infrastructures et des transports
Hôtel du département
Place de la Préfecture
37927 TOURS CEDEX 9

A l'attention de M. Sylvain DELAGARDE

Objet : Indre-et-Loire – Château-la-Vallière et Couesmes
Aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière de la RD 766 à la RD 959
Arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 06/0816 du 18 décembre 2006.

Monsieur,

Vous trouverez ci joint un document transmis par le Service Archéologique Départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) concernant l'opération de diagnostic en cours sur les emprises du projet de déviation de Château-la-Vallière, de la RD 766 à la RD 959. Ce document est parvenu au Service régional de l'archéologie de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre le 11 octobre 2007.

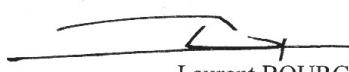
Il rend compte des résultats du diagnostic archéologique réalisé sur un ensemble de parcelles correspondant à la première phase de l'opération, conformément au projet qui m'a été présenté par le SADIL le 31 mai 2007, et je j'ai validé par ma décision du 7 juin 2007. Il ne constitue donc pas le rapport final de diagnostic dont la remise doit intervenir au terme de l'opération et qui devra présenter l'ensemble des résultats. En conséquence, la réception de cette pièce au Service régional de l'archéologie n'ouvre pas le délai de trois mois dont dispose le préfet de région pour arrêter les éventuelles prescriptions postérieures au diagnostic.

Toutefois, pour tenir compte de vos impératifs, je vous informe que, à l'intérieur de l'emprise de votre projet, les terrains sur lesquels a porté le diagnostic archéologique, sur les parcelles A 7 (pour partie), 48, 49 et 52 (pour partie) du cadastre de Château-la-Vallière, ne seront pas soumises à l'exécution de prescriptions archéologiques postérieures au diagnostic.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Conservateur régional de l'archéologie,

Copie : Préfecture d'Indre-et-Loire (Bureau de l'Environnement)
SADIL
P.-J. : Rapport intermédiaire de diagnostic archéologique.


Laurent BOURGEAU.

PREMIÈRE MODIFICATION D'EMPRISE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE

Service régional de l'archéologie

ARR-MODIF-DIAGNOSTIC
n° 07/0521

Arrêté
portant modification de la prescription de diagnostic archéologique
n° 06/0816 du 18 décembre 2006
relatif au projet d'aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière
de la RD 766 à la RD 959
sur les communes de Château-la-Vallière et Couesmes (Indre-et-Loire)

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

VU la loi n° 2004-804 du 9 août 2004 et notamment son article 17 modifiant le code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° 07-172 du 17 septembre 2007 portant délégation de signature à Madame Christine DIACON, Directeur régional des affaires culturelles du Centre, par intérim, en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté du 2 mai 2005 complété le 15 février 2006 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire ;

VU le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présenté le 1er décembre 2006 par le Conseil Général d'Indre-et-Loire relatif au projet d'aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière de la RD 766 à la RD 959 sur des terrains situés aux lieux-dits «La Riderie», «Le Petit Bois», «La Grimauderie», «L'Arche», «Le Haut Aunai», «La Grange», «Prairie de l'Arche», «La Charentonnière», «La Coque», «La Fossetière», «Les Parcs», «Le Clos Hube», «Les Enseignes» à Château-la-Vallière et «La Fuye», «Le Clou», «Le Pin», «La Patrie», «La Vallerie», «Les Boussinières des Douves», «La Tesserie», «La Roussièrerie», «La Fossetière» à Couesmes (Indre-et-Loire), cadastrés A 5 à 10, 28 à 33, 48, 49, 52 à 54, 70 à 73, 76, 90, 91, 103 à 105, 110, 111 et 145 et C 51 à 53, 60 à 63, 65, 67, 76, 79, 82, 91 à 93, 170, 461, 585, 587 et 618 sur la commune de Château-la-Vallière et A 286, 304, 377, 379, 380, 393, 397 à 400, 429, 461, 463, 468, 525, 526, 530, 531, 536 à 538, 541, 617, 697, 786, 857, 859, 892, 916, 978, 980, 982, 1062, 1109, 1110 et 1127 sur la commune de Couesmes, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 5 décembre 2006 ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 06/0816 du 18 décembre 2006 relatif au projet susvisé ;

VU le courrier du 22 octobre 2007 du Conseil Général d'Indre-et-Loire précisant que les parcelles A 5 et 6 sur la commune de Château-la-Vallière et A 286, 393, 397 et 697 sur la commune de Couesmes sont exclues du projet d'aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 23 octobre 2007 ;

CONSIDERANT le courrier du 22 octobre 2007 du Conseil Général d'Indre-et-Loire ;

ARRETE

Article 1^{er} : Les parcelles A 5 et 6 sur la commune de Château-la-Vallière et les parcelles A 286, 393, 397 et 697 sur la commune de Couesmes sont exclues du projet d'aménagement ramenant l'emprise totale à 455 165 m².

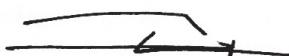
Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 06/0816 du 18 décembre 2006 demeurent inchangées.

Article 3 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Conseil général d'Indre-et-Loire.


Copie certifiée conforme
à l'original

Fait à Orléans, le 24 octobre 2007

Pour le Préfet de la région Centre
Préfet du Loiret et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,
par intérim empêché,
Le Conservateur régional de l'archéologie,



Laurent BOURGEAU

Destinataire :
Conseil général d'Indre-et-Loire

Copies pour information :
Préfecture d'Indre-et-Loire
Commune de Château-la-Vallière
Commune de Couesmes
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

DEUXIÈME MODIFICATION D'EMPRISE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



Service régional de l'archéologie

ARR-MODIF-DIAGNOSTIC
n° 08/0035

Arrêté
portant modification de la prescription de diagnostic archéologique
n° 06/0816 du 18 décembre 2006 modifiée par arrêté n° 07/0521 du 24 octobre 2007
relatif au projet d'aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière
de la RD 766 à la RD 959
sur les communes de Château-la-Vallière et Couesmes (Indre-et-Loire)

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

VU la loi n° 2004-804 du 9 août 2004 et notamment son article 17 modifiant le code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° 07-246 du 13 décembre 2007 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Claude VAN DAM, Directeur régional des affaires culturelles du Centre, en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté du 2 mai 2005 complété le 15 février 2006 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire ;

VU le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présenté le 1er décembre 2006 par le Conseil Général d'Indre-et-Loire relatif au projet d'aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière de la RD 766 à la RD 959 sur des terrains situés aux lieux-dits «La Riderie», «Le Petit Bois», «La Grimauderie», «L'Arche», «Le Haut Aunai», «La Grange», «Prairie de l'Arche», «La Charentonnière», «La Coque», «La Fossetière», «Les Parcs», «Le Clos Hub», «Les Enseignes» à Château-la-Vallière et «La Fuye», «Le Clou», «Le Pin», «La Patrie», «La Vallerie», «Les Boussinières des Douves», «La Tesserie», «La Roussière», «La Fossetière» à Couesmes (Indre-et-Loire), cadastrés A 5 à 10, 28 à 33, 48, 49, 52 à 54, 70 à 73, 76, 90, 91, 103 à 105, 110, 111 et 145 et C 51 à 53, 60 à 63, 65, 67, 76, 79, 82, 91 à 93, 170, 461, 585, 587 et 618 sur la commune de Château-la-Vallière et A 286, 304, 377, 379, 380, 393, 397 à 400, 429, 461, 463, 468, 525, 526, 530, 531, 536 à 538, 541, 617, 697, 786, 857, 859, 892, 916, 978, 980, 982, 1062, 1109, 1110 et 1127 sur la commune de Couesmes, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 5 décembre 2006 ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 06/0816 du 18 décembre 2006 relatif au projet susvisé ;

VU l'arrêté n° 07/0521 du 24 octobre 2007 portant modification de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 06/0816 du 18 décembre 2006 relatif au projet susvisé ;

VU le courrier du 10 janvier 2008 du Conseil Général d'Indre-et-Loire précisant des modifications d'emprise du projet d'aménagement de la déviation routière de Château-la-Vallière de la RD 766 à la RD 959, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 14 janvier 2008 ;

CONSIDERANT le courrier du 10 janvier 2008 du Conseil Général d'Indre-et-Loire ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 1er de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 06/0816 du 18 décembre 2006, modifié par l'arrêté n° 07/0521 du 24 octobre 2007, est modifié de la façon suivante :

Cadastre :

Sur la commune de Couesmes, les parcelles A 525, 526, 463 et 978 sont exclues du projet et la parcelle A 916p est ajoutée au projet d'aménagement ramenant l'emprise totale à 417 313 m².

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 06/0816 du 18 décembre 2006 modifié par l'arrêté n° 07/0521 du 24 octobre 2007 demeurent inchangées.

Article 3 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Conseil général d'Indre-et-Loire.

Copie certifiée conforme
à l'original

Fait à Orléans, le 25 janvier 2008

Pour le Préfet de la région Centre
Préfet du Loiret et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,

Destinataire :
Conseil général d'Indre-et-Loire

Jean-Claude VAN DAM

Copies pour information :
Préfecture d'Indre-et-Loire
Commune de Couesmes
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

PROJET DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le projet d'aménagement d'une déviation de la route départementale n°766 au nord de Château-la-Vallière par le Conseil général dans le cadre de la modernisation du réseau routier départemental rend nécessaire la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable.

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DE L'INTERVENTION

Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement.

De par la nature du projet et sa topographie, le diagnostic permettra d'observer les éléments enfouis du patrimoine sur un linéaire parcourant le territoire communal sur une longueur d'un peu plus de 4 km au nord de l'agglomération actuelle. A l'est, le tracé se développe sur le plateau qui domine l'étang du Val Joyeux, il franchit la vallée de la Fare (affluent du Loir) peu de temps avant de se raccorder à l'ouest à l'actuelle RD766.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Afin de repérer les vestiges archéologiques, des tranchées de diagnostics seront effectuées sur l'intégralité de l'emprise avec une pelle mécanique équipée d'un godet lisse d'une largeur de 2 mètres. Les tranchées seront espacées régulièrement de manière à sonder 10% de la surface totale concernée par la prescription de diagnostic sur les parcelles aménagées. Sur les parcelles qui feront l'objet d'une occupation temporaire la surface sondée n'atteindra que 5 % de la surface totale.

Dans le cas de découvertes de structures archéologiques, des élargissements ponctuels des tranchées de diagnostic pourront être effectués afin de mieux cerner et caractériser l'occupation humaine repérée.

Géomorphologie

Des sondages profonds seront réalisés si l'examen de séquences stratigraphiques particulières présente un intérêt.

D'autre part, un ou deux sondages seront réalisés dans la vallée de la Fare afin d'en étudier la séquence sédimentaire et de rendre compte de son potentiel géomorphologique et paléoenvironnemental.

D'ores et déjà, l'étude géotechnique réalisée à la demande de l'aménageur nous apporte quelques indications sur le sujet (sondages carrotés 1 et 2 – cf. plan joint) :

le premier sondage est descendu à 8 mètres : dans la séquence strati notée on trouve la mention d'argile verdâtres plastiques finement sableuse (entre 1.8 et 2.7) puis des sables grossiers gris-vert limoneux (-2.7 à -4.65) posés sur des argiles blanches très plastiques avec petits niveaux plus compacts, marneux et quelques graviers de silex.

2^e sondage : mention d'alluvions sablo-graveleuses plus ou moins argileuses gris verdâtre, argiles grises plastiques et en fond de sondage des argiles blanches marneuses posées sur des marnes gris verdâtre à blanchâtre compactes. profondeur atteinte : 8.45 mètres.

L'étude géomorphologique des sondages sera menée par l'équipe de Jean-Jacques Macaire. Des tests palynologique seront, si nécessaire, effectués (sous la direction de Lionel Visset) pour savoir si le matériel pollinique est conservé et donc étudiable. Les strates sédimentaires seront, dans la mesure du possible, datées par radiocarbone de manière à déterminer l'ancienneté des dépôts.

Les découvertes et le contexte historique et archéologiques autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaborée grâce à la carte archéologique nationale. Un premier dossier documentaire a été constitué à cet effet en 2005 par M. Gaultier suite à une réunion avec Viviane Aubourg.

CALENDRIER D'INTERVENTION

L'intervention se déroulera en deux temps. Une première intervention à l'emplacement de deux giratoires en juin 2007. L'intervention sur le reste du tracé se fera en 2008. Ce calendrier tient compte du fait que le Conseil général souhaite faire débuter les travaux sur les deux giratoires sus cités dès le mois d'octobre 2007. L'intervention préalable proposée ici est donc faite dans le but de permettre une libération anticipée des emprises des deux giratoires avant l'automne.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

L'équipe sera composée de 2 archéologues (4 au maximum).

Nombre de jours de pelles mécaniques nécessaires pour la détection et l'évaluation des vestiges : 35 à 40 jours ouvrés.

Nombre de jours de géomètre topographe : 5 à 10 jours en fonction de la densité des découvertes.

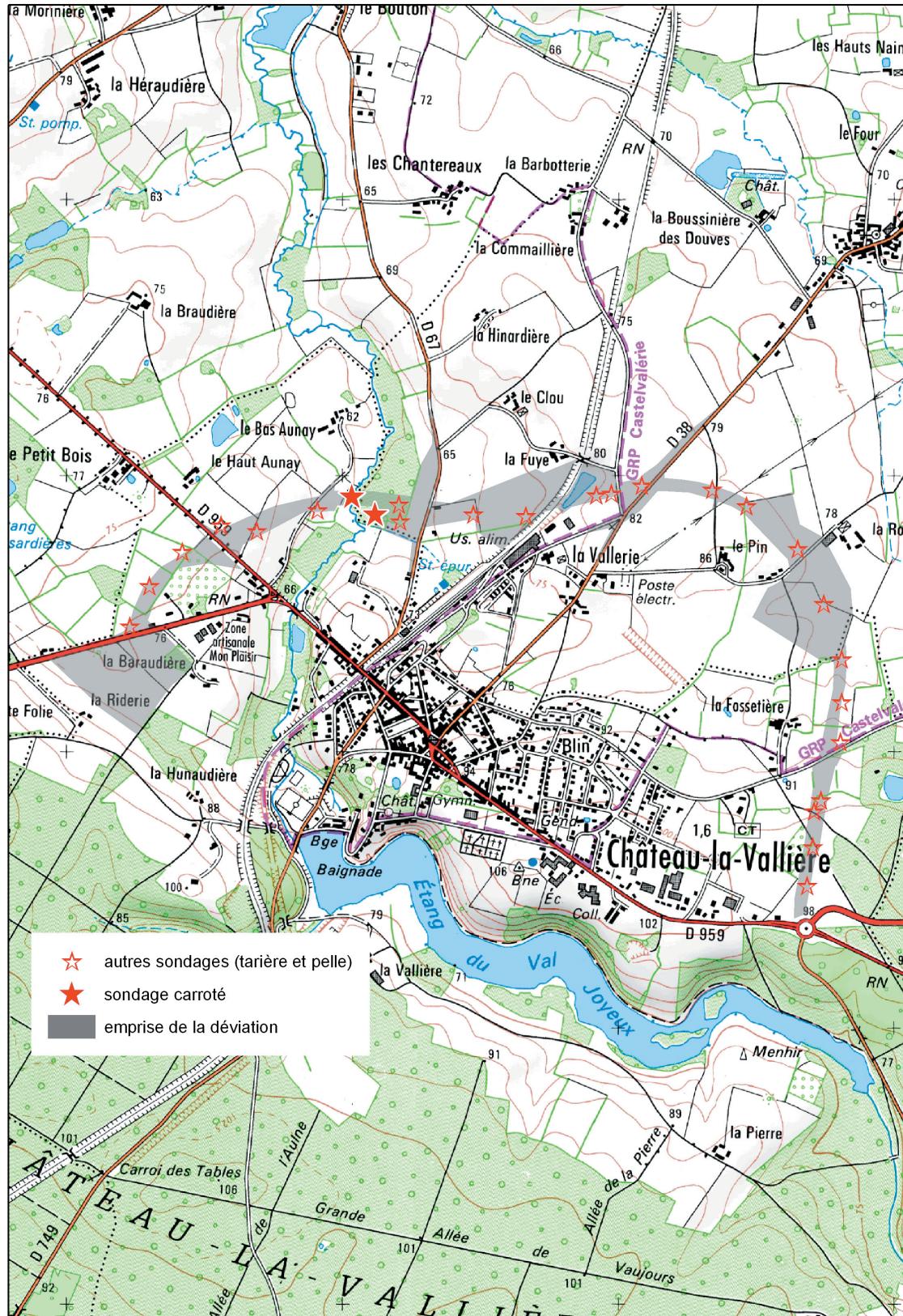
M. Gaultier

Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

Le 25/05/2007

Documents joints :

Plan de localisation des sondages géotechniques



Contournement de Château-la-Vallière : localisation des sondages géotechniques

1 - CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le projet de réalisation du contournement de l'agglomération de Château-la-Vallière nécessite la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique afin de détecter les vestiges menacés par la construction. Le projet traverse les communes de Château-la-Vallière et Couesmes en Indre-et-Loire.

Figure 1 : carte de localisation de Château-la-Vallière et Couesmes en France

Figure 2 : localisation du projet sur la carte au 1/25000 de l'IGN (© IGN Paris - Scan 25 - 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186) – indication des deux phases de l'intervention.

Le diagnostic archéologique de cet aménagement a été divisé en deux phases (Figure 2) :

- une première concernant la réalisation du giratoire situé à l'extrême ouest du projet. L'intervention a été menée au cours du mois de septembre 2007.

- la seconde concerne le reste de l'emprise du projet. L'intervention a été menée au cours des mois de novembre et décembre 2007.

L'ensemble du projet couvre une surface d'environ 42 Ha.

2 - CONTRAINTES

2.1. MODIFICATION DE L'EMPRISE

L'intervention programmée initialement dans la phase 1 du diagnostic incluait les parcelles 5 et 6 de la section A de Château-la-Vallière (occupations temporaires du projet d'aménagement).

En définitive, l'intervention sur ces parcelles était conditionnée par leur achat par la Communauté de commune Touraine Nord-Ouest dans le cadre d'un projet de ZAC. Ce rachat ayant été abandonné par la CCTNO nous avons dû cesser notre intervention sur ces parcelles et nous limiter aux parcelles 8, 9, 10, 357, 358, 365, 366 et 368 de la section A. Deux tranchées, réalisées lors de la première journée, débordent donc de l'emprise accessible pour cette phase du diagnostic.

Figure 3 : Phase 1, modification de l'emprise

Préalablement à la deuxième phase de l'intervention et au cours de celle-ci, d'autres modification de l'emprise ont eu lieu à la demande de la Direction des Infrastructures et des Transports du

Conseil général d'Indre-et-Loire. Ces modifications sont reportées sur la figure 4.

A l'ouest de la RD67, les parcelles 1194, 1192, 697 et 1200 de la section A de la commune de Couesmes ont été retranchées de l'emprise. A l'est, la parcelle 978, longeant la voie de chemin de fer a également été supprimée de l'emprise.

Au lieu-dit La Tresserie (commune de Couesmes, Section A), les parcelles 1176, 1178 et 1187 ont été retranchées tandis que l'emprise était élargie à l'intégralité de la parcelle 916 pour compenser cette diminution de surface.

Figure 4 : Phase 2, modifications de l'emprise

2.2 AUTRES CONTRAINTES : INACCESSIBILITÉ DE QUELQUES PARCELLES

D'autres éléments sont venus contraindre l'emprise de notre intervention.

Certaines parcelles étaient partiellement ou totalement inaccessibles au moment de la réalisation du diagnostic.

Sur Château-la-Vallière et sur Couesmes, il en va ainsi pour les parcelles occupées par des aménagements contemporains, des chemins, routes et voie ferrées (Figure 5).

Sur Château-la-Vallière, les parcelles 8, 9 de la section A, occupées par une mare et un bois, étaient non accessibles ; précisons que ces parcelles ne seront pas modifiées par le projet d'aménagement. Le long de la RD959, les parcelles 338, 340, 341 et 342 de la section A étaient occupées par un verger pour lequel, les conditions d'indemnisation du propriétaire n'étaient pas fixées. Enfin, à l'ouest de la Fare, et à l'extrême est de la déviation, quelques parcelles boisées n'ont pu être diagnostiquées.

Sur Couesmes, à l'ouest de la RD38, une zone, occupée par une ancienne voie ferrée et une mare n'était pas accessible. Le sud de la parcelle contiguë à la mare (A1158), bien qu'accessible, n'a pas été diagnostiquée car cette zone était occupée par une décharge contemporaine enterrée. A l'est de la RD38, une petite zone boisée n'a pu être diagnostiquée.

Figure 5 : plan de l'emprise accessible

Sur l'ensemble de l'emprise, les parties non diagnostiquées représentent 4% de la surface totale.

3 - DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

Le diagnostic de la phase 1 a été réalisé les 17 et 18 septembre 2007. Les relevés topographiques ont été faits le 20 septembre. Suite à la rédaction d'un rapport intermédiaire (GAULTIER, QUILLIEC 2007), une libération anticipée des parcelles diagnostiquées a été actée le 22 octobre 2007.

Le diagnostic de la phase 2 a débuté le 5 novembre 2007 et s'est achevé le 19 décembre.

L'emprise accessible des travaux (terrains acquis par le Conseil général) a été sondée à 11,1% tandis que les occupations temporaires ont été sondées à 6,4%. Compte tenu du moindre impact des travaux sur les zones d'occupations temporaires, les recommandations de l'arrêté de prescription 06/0816 étaient les suivantes : sonder à 10% les zones acquises et à 5% les zones d'occupations temporaires. Le pourcentage sondé dans les occupations temporaires excède largement les recommandations car la zone d'occupation temporaire située dans la moitié sud de la parcelle A916 de la commune de Couesmes a été sondée à 10%. Nous avons fait ce choix car cette partie du tracé va servir de carrière d'extraction de matériaux et parce que, immédiatement au nord, le diagnostic a révélé la présence d'une occupation protohistorique.

A l'est de la Fare, la parcelle 1209 et une partie de la parcelle 1199 (section A de Couesmes), plantée de peupliers, n'a pu être que partiellement sondée à la pelle mécanique. Des sondages géomorphologiques viennent compléter le diagnostic archéologique classique dans cette zone (cf. chapitre 4.2.).

Figure 6 : plan des occupations temporaires et des parcelles acquises

4 - CONTEXTE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

4.1 - CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Figure 7 : contexte archéologique et historique

Figure 7bis : Projet d'alignement de la route royale menant au Lude (ADIL C204 et C208) et extrait de la carte dite de Cassini

Très peu d'éléments sont connus à proximité

de l'emprise du projet dans la carte archéologique nationale.

Une première consultation de la carte archéologique nous a permis de recenser une mention d'une nécropole mérovingienne au lieu-dit « Haut-Aulnay » ou « Haut-Aunay » au nord de la RD959 à proximité du projet de déviation (PROVOST 1988, p. 118) (site non localisé précisément, découverte ancienne de 1905).

Un autre indice de site (37.084.902 AH) est répertorié au lieu-dit « la Vallerie », situé à 350 m au sud du tracé de la future déviation. J.-M. Couderc (COUDERC et al. 1987) relate à son propos l'hypothèse d'une église des alentours de l'an mil, antérieure à la construction de l'église paroissiale de Couesmes.

La source planimétrique la plus ancienne conservée concernant l'emprise de la déviation est une série de plans de la première moitié du 18e siècle représentant le projet d'alignement de la route royale menant au Lude (ADIL C204 et C208). Sur ces documents, la route préexistante passe à l'est du nouveau tracé et forme un arc de cercle qui est toujours représenté vers 1770 sur la carte de Cassini (Figure 7bis). Cette ancienne voie semble cependant désaffectée au siècle suivant, puisque elle n'apparaît plus sur les cadastres du début du 19^e siècle (dits cadastre « napoléonien », cadastre achevé en 1810 pour Couesmes et Château-la-Vallière – ADIL 3P2/108 et 3P2/130) (Figure 7). Le même plan permet d'observer que la route de Couesmes à Château-la-Vallière, plus ancienne, n'a pas fait l'objet d'alignement. Le cadastre « napoléonien » montre en outre qu'un chemin partiellement compris dans la surface du diagnostic, aujourd'hui totalement disparu, reliait la ferme de la Fuye au centre de Château-la-Vallière.

4.2 - CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET HYDROGRAPHIQUE

Figure 8 : extrait de la carte géologique au niveau du projet de déviation, localisation des sondages géotechniques et géomorphologiques réalisés

Figure 9 : réseau hydrographique local

La déviation traverse les formations tertiaires de l'Eocène (Sparnacien, Bartonien) et de l'Oligocène (Stampien) qui se caractérisent par des formations de marnes, de calcaires (Eocène - Oligocène) et d'argiles silteuses ou plus sableuses (Eocène inférieur). Localement, on trouve des blocs de grès indurés, quartzifiés dans les forma-

tions de l'Eocène inférieur (Figure 8).

Le tracé franchit la vallée de la Fare, affluent du Loir. Cette rivière prend sa source à Sonzay. Elle traverse le nord-ouest de la Touraine puis la Sarthe pour déboucher dans le Loir au niveau des communes de La Chapelle-aux-Choux et Saint-Germain-d'Arce.

Le projet de contournement de Château-la-Vallière franchit la Fare approximativement au milieu de son parcours (longueur totale de la rivière : 37km). A cet endroit, le cours sinueux de la rivière fait limite entre les communes de Château-la-Vallière et Couesmes (figure 9).

Afin de déterminer le potentiel d'étude paléoenvironnemental et géomorphologique de la vallée à l'emplacement des travaux deux sondages géomorphologiques ont été réalisés par le Laboratoire de Géologie des Environnements Aquatiques Continentaux (UMR CNRS 6113 ISTO-Tours) de l'Université François-Rabelais de Tours (figure 8).

4.2.1. Vallée de la Fare : sondages géomorphologiques

Rapport des forages CLV1 et CLV2 effectués le 5 février 2008 par le Laboratoire de Géologie des Environnements Aquatiques Continentaux (UMR CNRS 6113 ISTO-Tours) de l'Université François-Rabelais de Tours (J.-J. Macaire)

Figure 10 : sondages carottés géotechniques et géomorphologiques au niveau du franchissement de la Fare

Le forage CLV1 (X : 448051,5 / Y : 2285944,5) effectué à proximité du chenal de la Fare sur une rive concave a atteint une profondeur de 345 cm où il s'est arrêté en raison d'un refus lié à la dureté de la roche. Le substrat géologique anté-quaternaire n'a pas été atteint ni identifié.

Les terrains traversés sont d'origine fluviatile. Les graviers et galets inférieurs à matrice sableuse (345 à 200 cm) ont été mis en place par un cours d'eau à écoulement assez énergique, dans un chenal probablement assez incisé et étroit puisque ce faciès n'a pas été rencontré dans le forage CLV2. C'est une disposition assez classique en Touraine qui laisse penser que ces graviers sont d'âge Pléistocène supérieur et mis en place en contexte périglaciaire, bien qu'aucune datation ne puisse le confirmer ici.

Cet ancien chenal s'est ensuite comblé de faciès plus fins (silt argilo-sableux) de 190 à 160 cm

avant que la sédimentation devienne uniquement fine (silto-argileuse entre 160 cm et la surface), traduisant une hydrodynamique de faible énergie caractéristique d'une plaine inondable, comme aujourd'hui. L'âge de cette phase de comblement sédimentaire ne peut être déterminé en l'absence d'élément de datation. Il est possible que cette sédimentation fine ait été déclenchée par une augmentation de l'érosion des versants consécutive au développement des sociétés humaines au cours de l'Holocène moyen (?) - supérieur. Les taches ocres et grises sont d'origine hydromorphe et acquises postérieurement au dépôt.

Le forage CLV2 (X : 448032,6 / Y : 2285912,6) a été effectué à proximité du chenal actuel de la Fare sur la rive convexe d'un méandre. Il a atteint une profondeur de 200 cm et a recoupé le substrat géologique à 150 cm de profondeur, bien marqué par son faciès silto-argileux, la présence de niveaux carbonatés blanchâtres et sa grande compacité. Il s'agit probablement des couches appartenant à la formation des calcaires lacustres éocènes.

Au dessus (150 cm à la surface), les terrains traversés sont d'origine fluviatile. Les graviers et galets inférieurs à matrice sableuse rencontrés dans le forage CLV1 manquent, montrant que le surcreusement initial dans le substrat a été moins profond ici. Les sédiments sont à dominante sableuse entre 150 et 75 cm de profondeur. Ils ont été mis en place par un cours d'eau à écoulement peu énergique, mais avec probablement une certaine proximité du chenal (chenal plus proche de CLV2 que de CLV1 lors de cette phase sédimentaire). Au dessus (75 cm à la surface) la sédimentation a été exclusivement silto-argileuse et de type plaine d'inondation comme dans CLV1. Elle montre que la partie supérieure du comblement sédimentaire est homogène dans le fond de vallée et résulte de l'étalement de l'eau, d'où sa faible énergie. Là aussi, les taches ocres et grises sont d'origine hydromorphe.

Dans les deux forages les possibilités de datation par radiocarbone sont faibles car il n'y a pas de niveaux tourbeux, et les fibres organiques présentes sont peu fiables (peut-être des racines mortes de végétaux récents). De la même façon, ces faciès sont peu prometteurs pour des études palynologiques.

Les niveaux alluvionnaires identifiés ont été testés pour déterminer la présence ou non de pollen. Les résultats sont très décevants. Les tests polliniques ont été réalisés par le Groupe d'Etude des Milieux Naturels de l'Université de Nantes

(GEMINA – Université de Nantes, Facultés des sciences et techniques, Laboratoire d’Ecologie et des Paléoenvironnements Atlantiques – UMR 6566 - CNRS). La série sédimentaire n'a pas conservé de contenu pollinique et ne peut être utilisée pour une étude paléoenvironnementale (cf. annexe 1).

L'examen des 2 sondages géotechniques carotés réalisés par le cabinet Arcadis à la demande de l'aménageur révèle des faciès similaires à ceux observés dans les sondages géomorphologiques réalisés par le GEAC. Le substrat Eocène est atteint à 2,65 / 2,70 mètres de profondeur dans ces sondages.

Enfin une grande tranchée est-ouest réalisée à la pelle mécanique vient compléter notre vision des formations quaternaires et tertiaires locales (tranchée n° 139). Le substrat Eocène y est atteint très rapidement (figure 10) sauf à l'extrémité ouest où un sondage profond a mis en évidence des formations alluvionnaires du quaternaire jusqu'à 1,90 mètres de profondeur (arrêt du sondage à cause de la résurgence de l'eau).

Les dépôts alluvionnaires s'étendent donc sur une très faible largeur (et une profondeur relati-

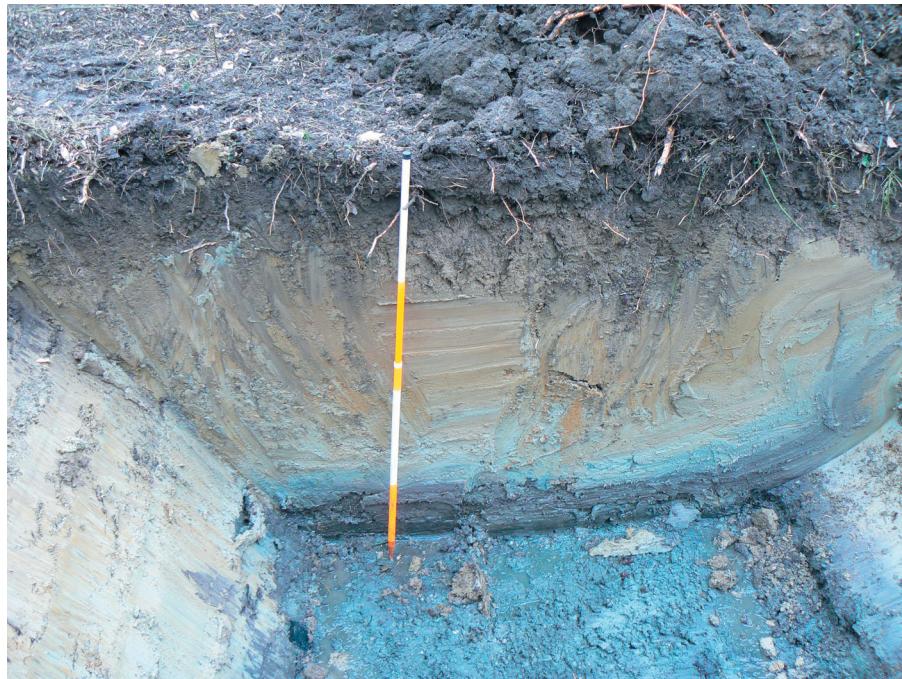
vement faible) par rapport au cours actuel de la rivière. La séquence sédimentaire enregistrée au niveau du franchissement de la Fare par la déviation présente un potentiel d'étude géomorphologique et paléoenvironnemental très faible.

4.2.2. Observation géologique sur le reste du tracé.

Le substrat visible dans les tranchées des sondages varie d'un bout à l'autre de la déviation (figure 9). A l'ouest et au sud-est, nous avons rencontré les formations de l'Eocène inférieur. Dans la partie centrale nous avons croisé les argiles et calcaires de l'Oligocène.

Figure 11 : formations sédimentaires rencontrées le long du tracé – synthèse des logs stratigraphiques des tranchées

Le recouvrement de surface est dans l'ensemble très faible : en moyenne, 20 à 30 centimètres de terre végétale, couvrent le substrat tertiaire. Il n'y a qu'en bas de la pente du versant est de la Fare que le recouvrement est un peu plus important : 40 cm (figure 9 : zone 4).



Tranchée n°139 effectuée dans la peupleraie : vue du sondage profond à l'extrême ouest

RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES DU DIAGNOSTIC

73 tranchées de diagnostic sur les 147 réalisées ont livré des vestiges archéologiques qui se présentent quasiment exclusivement sous la forme de creusements linéaires, oblongs ou circulaires.

Les périodes chronologiques représentées sont la fin de la préhistoire, la protohistoire, le haut Moyen Âge et l'époque moderne et contemporaine.

Figure 12 : tranchées de diagnostic positives et négatives

5. LA PRÉHISTOIRE

Figure 13 : localisation des vestiges préhistoriques

Quelques objets isolés préhistoriques (lithique et céramique) ont été découverts dans les tranchées de diagnostic. Ces artefacts sont présents dans les niveaux de terre végétale ou dans des creusements attribués à des périodes récentes.

La liste des artefacts découverts est présentée dans le tableau 1.

num lot	Fait	US	Attribution chronologique du fait	Description du matériel	Attribution chronologique du mobilier
128		1312		Troncature de lame	Mésolithique ?
126	45	1053	Protohistoire	lithique : éclat de débitage	Préhistoire indéterminée
125		1153		lithique : éclat de débitage	Préhistoire indéterminée
131		1315		Céramique	Néolithique ?
127	288	1300	Moderne	lithique : éclat de débitage	Préhistoire indéterminée

Tableau 1 : Listing du matériel préhistorique découvert

6. LA PROTOHISTOIRE

Une importante occupation attribuable à la fin de l'Âge du Fer a été découverte au lieu-dit La Tesserie. Elle se présente sous la forme d'un large enclos bipartite avec, en périphérie, les vestiges de bâtiments sur poteaux, de structures de stockage, d'extraction et un puits.

D'autres traces d'une occupation du territoire à la fin de l'Âge du Fer ont été identifiées sur le tracé ; elles sont assez ténues et seront décrivées dans un second temps.

6.1. LE SITE DE LA TESSERIE : ORGANISATION SPATIALE, DESCRIPTION DES VESTIGES

Figure 14 : plan général de l'occupation protohistorique au lieu-dit La Tesserie

Autour et, dans une moindre mesure, à l'intérieur d'un vaste enclos bipartite, se développent les vestiges d'une occupation de la fin de La Tène. Les trois quarts de l'enclos se trouvent sur l'emprise du tracé routier et d'un bassin de rétention d'eau (au nord-est). Au sud-ouest de l'enclos, le site protohistorique se développe sur une zone d'occupation temporaire de l'aménagement (zone de carrière de matériaux pour réaliser le tracé).

L'enclos sera décrit en premier, puis deux zones de concentration de fosses et trous de poteaux (une concentration nord et une concentration sud). Enfin, les vestiges hors enclos et zones de concentration seront décrits.

6.1.1. L'enclos.

Il est composé de deux grandes parties.

Les fossés 98, 48, 52 et 46 délimitent la partition septentrionale de l'enclos. Une sous-partition interne, marquée par le fossé 303, est peut-être présente dans son angle sud-est. Juste au nord de F303 on trouve quelques fosses que nous proposons d'associer à la période protohistorique (faits 69, 70, 72, 73 et 74) bien qu'elles n'aient pas livrés de matériel. Le fait 71 est attribuable à la période moderne ou contemporaine (présence de céramique glaçurée postérieure à la seconde moitié du 16^{ème} siècle).

Les fossés 52, 45, 88 et 96 délimitent la partition méridionale. Le fossé 85, parallèle à 96, marque peut-être une sous-partition interne au sud. Autour de F85 on trouve quelques fosses de nature indéterminée que nous avons choisi d'attribuer à la protohistoire bien qu'elles n'aient pas livré de matériel.

Le plan de l'enclos est incomplet mais l'essentiel peut en être restitué. Il ne manque que la limite ouest de la partition sud (retour vers F52) et l'angle nord-est de la partition nord (figure 14).

Les fossés ont un profil en V avec un replat dans le fond. Les profondeurs conservées varient de 100 à 170 centimètres pour les sections les mieux conservées et une largeur pouvant atteindre 2,5 à 3 mètres (figure 15). Le fossé 96 est nettement moins profond que les autres fossés de l'enclos. Soit l'érosion dans ce secteur est plus importante, soit les fossés 88 et 96 forment une extension d'un enclos initialement limité par le fossé 85 ; l'extension formée par 88 et 96 étant marquée par un fossé moins profond.

Figure 15 : coupes des fossés de l'enclos de La Tène.

Les fossés fonctionnaient ouverts ; on repère sur certaines coupes les traces d'effondrements et de dégradations de parois qui viennent combler le fond du fossé au moment de son utilisation. Les couches de dégradation de la paroi sont parfois tronquées par un recreusement qui montre que le fossé a été entretenu. Ce phénomène est visible sur la coupe du fossé 48 (figure 15) : 1062 est tronqué par un curage partiel du fossé qui épargne 1061 et 1063. Suite à ce curage partiel, une nouvelle couche de dégradation de paroi se dépose (1060). Le remblai massif d'abandon du fossé (1059) lui succède. De même sur la coupe du fossé 46, 1057, résultant de la dégradation des parois, est tronquée par un recreusement comblé postérieurement par un remblai massif (1056) puis par une lentille plus charbonneuse (1055). Après son abandon, le fossé est comblé soit par un remblai massif de limon brun argilo-sableux (visible entre autre dans F45, F46 et F48) et plus rarement par un remblaiement plus lent et stratifié (visible sur la coupe de F52).

A l'exception de F98, 303 et 85, tous les fossés ont livré du matériel céramique protohistorique. F45 et 46 ont également livré un peu de terre cuite (fragment de torchis brûlé) et de faune. Quelques scories de réduction de minerai de fer ont été découvertes dans F45.

Le listing des faits est consultable dans le tableau 2.

		Céram		TCA		Métal		Faune	
Fait	Type	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids
45	Fossé	39	488	5	530	5	55	34	166
46	Fossé	40	2401	6	261			8	167
48	Fossé	2	14						
52	Fossé	1	7						
85	Fossé								
88	Fossé	2	28						
96	Fossé	2	16						
303	Fossé								

(poids en grammes)

Tableau 2 : listing des fossés de l'enclos protohistorique

6.1.2. Le groupement de trous de poteaux septentrional

Figure 16 : groupement septentrional de poteaux protohistoriques

Ce premier regroupement est situé dans l'angle formé par les fossés 46 et 52. Seize creusements, dont un petit fossé d'axe nord-sud (F68) ont été repérés dans l'extension de la tranchée 18. F68 peut être un petit fossé parcellaire qui fonctionne sans doute en association avec les trous de poteaux 62 à 65. Trois creusements ont livré du matériel céramique protohistorique (F54, 58 et 61).

Aucun plan clair de bâtiment ne se dégage dans l'ouverture réalisée. On peut toutefois souligner quelques alignements de faits (figure 16).

Les conditions météorologiques n'ont pas permis de fouiller certaines de ces structures (de fortes pluies ont inondé la tranchée). Le matériel céramique a donc été découvert en surface des creusements.

Le listing des faits du groupe septentrional de poteaux est consultable dans le tableau 3.

Céram			
Fait	Type	NR	Poids
54	TP	4	124
55	TP		
56	TP		
57	TP		
58	Creusement	3	42
59	TP		
60	TP		
61	TP	3	7
62	TP		
63	TP		
64	TP		
65	TP		
66	TP		
67	TP		
68	Fossé		
304	TP		

(poids en grammes)

Tableau 3 : listing des faits du groupement nord de fosses et trous de poteaux protohistoriques

6.1.3. Le groupement de trous de poteaux méridional

Figure 17 : groupement méridional de poteaux protohistoriques

Ce deuxième groupement se développe à une quarantaine de mètres au sud de l'enclos fossoyé. Vingt-deux creusements ont été repérés dans l'extension de la tranchée 81. Il s'agit de trous de poteaux ou de piquets et d'un creusement de nature indéterminée : F211 légèrement excentré au sud par rapport à la concentration de trous de poteaux identifiée.

Le plan d'un bâtiment carré se distingue (figure 17), il fait environ 5,5 mètres de côté. Les trous de poteaux 212 à 216 peuvent être la trace d'une petite construction adjointe à ce bâtiment carré (avent ?), tandis que F224 peut être un renfort latéral placé au coin du bâtiment. La présence de poteaux à l'intérieur du bâtiment permet d'imaginer la présence de parois de refend de l'espace intérieur. La fonction du bâtiment, est, en l'état des connaissances, indéterminée.

Trois trous de poteaux ont livré du matériel céramique de la fin de la Tène : F227, 230 et 231.

Le listing des faits du groupement méridional de poteaux est consultable dans le tableau 4.

6.1.4. Les autres faits protohistoriques du site de la Tesseractie

Il s'agit pour l'essentiel de fosses et creusements de nature indéterminée.

Le listing des faits est consultable dans le tableau 5.

Dans ce groupe, quelques faits, qui se distinguent des autres, F44, 201 et 203, méritent une description plus précise.

Figure 18 : coupes de F44, F201 et F203

Le fait 44 se présente sous la forme d'un creusement en U évasé conservé sur une profondeur de 1,6 mètres. Il est large de 1,8 mètres à l'ouverture et de 90 centimètres dans le fond. Comblé d'abord lentement par les couches 1324, 1051 et

Fait	Type	Céram	
		NR	Poids
211	Creusement		
212	Trou de piquet		
213	TP		
214	Trou de piquet		
215	Trou de piquet		
216	TP		
217	TP		
218	TP		
219	TP		
220	Trou de piquet		
221	TP		
222	TP		
223	TP		
224	Trou de piquet		
225	TP		
226	TP		
227	TP	4	22
228	TP		
229	TP		
230	Creusement	1	18
231	TP	5	111
232	TP		

(poids en grammes)

Tableau 4 : listing des faits du groupement sud de fosses et trous de poteaux protohistoriques

Fait	Type	Céram		TCA		Métal	
		NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids
44	Silo	12	118	11	2085		
47	Creusement						
53	Creusement	6	36				
69	TP						
70	TP						
72	Creusement						
73	TP						
74	TP						
75	TP						
83	Creusement						
84	Creusement						
89	Creusement						
90	Creusement						
91	Creusement						
92	TP						
93	Creusement						
94	Creusement						
95	Creusement						
201	Puits	26	334			1	971
203	Extraction	9	30			12	414
233	TP	1	4				
302	Fossé						

(poids en grammes)

Tableau 5 : listing des autres faits protohistoriques

1050 qui résultent de la dégradation des parois après l'abandon du fait, il est ensuite comblé massivement par un apport de limon brun (1323). Ce remblai est partiellement recreusé. Le recreusement est ensuite comblé dans un deuxième temps par une lentille de limon rubéfié (1322) puis par un limon brun de même nature que 1323 (1049) et enfin par une lentille de remblai hétérogène (1048 : calcaire brûlé, limon noirâtre, céramique...).

F44 est interprété comme un silo qui, dans sa phase terminale de comblement, a sans doute servi de dépotoir pour une structure de combustion proche.

Le fait 201 se présente sous la forme d'un grand creusement dont le fond n'a pas été atteint. Le fait a été sondé à la pelle mécanique jusqu'à une profondeur de 2,5 mètres. Il mesure 2,80 mètres au niveau du décappage.

F201 est comblé en son centre par une couche de limon brun auquel se mêle un blocage de pierres calcaires dont certaines présentent des traces de rubéfaction (1204). Latéralement, le fait est comblé par une succession alternées de couches de calcaire dégradé et de limon orangé (résultat de la décarbonatation du calcaire) (US : 1205, 1325, 1326).

F201 est interprété comme un puits. Celui-ci a été excavé assez largement pour la pose d'un cuvelage au moins dans sa partie supérieure (celle que nous avons pu observer). L'excavation autour du cuvelage a été comblée par une partie des matériaux extraits. L'US 1204 correspond au comblement du boyau central cuvelé (remblai massif volontaire). A la suite de la disparition du cuvelage, le remblai l'entourant a fait pression sur le limon et le blocage de pierre comblant le puits ; la présence de vide dans le blocage de pierre a alors permis une légère migration des US 1205 et 1325 vers le centre du puits (au delà de la limite initiale du cuvelage).

Le comblement du puits 201 (US 1204) a livré un peu de matériel dont l'élément le plus remarquable est un fragment de culot de forge planocconvexe témoignant d'une activité liée au travail du métal après la réduction du minerai de fer.

Le fait 203 est une large excavation (11 mètres de large à l'ouverture au niveau du décappage) assez peu profonde (profondeur maximum conservée 1,30 mètres). Il peut s'agir d'une zone d'extraction de limon et peut-être un peu de calcaire, matériaux nécessaires aux aménagements réalisés par les occupants de l'établissement de la fin de La Tène. La présence d'une petite couche d'argile orangée mêlée à du calcaire dégradé (1208) montre que ce fait est resté ouvert un moment avant d'être massivement comblé par un apport volontaire de limon brun (1207).

On notera la présence de quelques scories de réduction ou de forge dans le comblement de la structure placée non loin de F201 où un fragment de culot de forge a été découvert.

6.2. SITE DE LA TESSERIE : RÉPARTITION ET DESCRIPTION DU MATERIEL DÉCOUVERT

Figure 19 : répartition du matériel découvert sur le site de La Tesserie

L'essentiel du matériel a été découvert dans le quart nord-est du site dans : F44, F45, F46, F52, F53, F54, F58, F61 plus un petit lot de céramique protohistorique hors contexte (noté isolat sur la figure 19). Le bâtiment sur poteau au sud de l'enclos a livré un peu de céramique. Enfin, ponctuellement, à l'autre extrémité du site, les faits 201 et 203 ont livré une quantité non négligeable de matériel.

A l'heure actuelle, l'occupation de La Tène semble donc plus dense dans le secteur nord-est du site à la jonction des partitions nord et sud de l'enclos et à proximité de la concentration septentrionale de trous de poteaux. La fouille du site, et notamment la fouille systématique par sondage des fossés, viendra sans doute nuancer cette image.

Figure 20 : mobilier archéologique de la fin de La Tène : céramique, terre cuite et métal

Le matériel céramique a été identifié et daté grâce à l'aide précieuse de Franscesca di Napoli (INRAP Tours) ; nous tenons à la remercier ici.

Dans l'ensemble, le matériel est de tradition protohistorique sans que l'on puisse affiner l'attribution chronologique. Toutefois, quelques lots de matériel, par la présence d'un élément de forme ou de décor, peuvent être précisés. Ce sont les formes et décors découverts dans F45, F46 et F201 ainsi que les tessons d'amphores de type Dressel 1 découverts dans F46 et F54 qui permettent de préciser la chronologie de l'occupation. Les amphores de type Dressel 1 sont importées dans notre région depuis la fin du 2^{ème} siècle et au cours du 1^{er} siècle avant notre ère (BARTHELEMY-SYLVAND 2005). Le site semble occupé depuis la fin de La Tène moyenne jusqu'à la fin de La Tène finale.

La présence d'éléments de torchis brûlé dans F44, 45 et 46 témoigne de la présence proche de bâtiments détruits ou endommagés par le feu. Un fragment de «plaque foyer» a été découvert dans F44 (figure 20).

Enfin, on notera la présence de scories de réduction de minerai de fer dans F45 et surtout dans F203 et peut-être de quelques scories de forge dans F203. Le puits 201, quant à lui, a livré un culot de forge plano-convexe (figure 20). L'ensemble

témoigne d'une activité de traitement du fer avec, sans doute, une bonne partie de la chaîne opératoire représentée : depuis la réduction jusqu'à la forge (nous tenons à remercier ici Florian Sarreste (LAT – UMR 6173 CITERES) qui a réalisé l'identification fonctionnelle des éléments de réduction et de forge).

Le listing du matériel découvert sur le site de La Tisserie est consultable dans le tableau 6.

Céramique

lot	faits	US	type	sous type	description décor	attribution chrono	NR	poids (gr.)
52	44	1048	céramique commune	pâte sombre fine	surface externe "peignée"	Protohistoire indét.	6	86
53	44	1048	céramique commune	pâte claire sableuse		Protohistoire indét.	3	14
54	44	1048	céramique non tournée	pâte à dégraissant coquiller		Protohistoire indét.	3	18
17	45	1053	céramique non tournée	pâte sombre sableuse		fin Tène C2-Tène D1	19	335
39	45	1053	céramique commune	pâte sombre fine	vase "à moulurations"	fin Tène C2-Tène D1	6	56
40	45	1053	céramique commune	pâte sombre fine	surface externe "peignée"	fin Tène C2-Tène D2	2	30
41	45	1053	céramique non tournée	pâte claire sableuse		fin Tène C2-Tène D3	12	67
18	46	1056	Amphore	Dressel 1		fin Tène C2-Tène D1	8	2060
35	46	1056	céramique commune	pâte sombre sableuse		Protohistoire indét.	13	118
36	46	1056	céramique commune	pâte sombre fine	vase "à moulurations"	fin Tène C2-Tène D1	10	157
37	46	1056	céramique non tournée	pâte claire sableuse		Protohistoire indét.	3	37
38	46	1056	céramique commune	pâte sombre sableuse		Protohistoire indét.	6	29
67	48	1059	céramique non tournée	pâte à dégraissant coquiller		Protohistoire indét.	2	14
66	52	1071	céramique non tournée	pâte sombre sableuse		Protohistoire indét.	1	7
72	53	1075	céramique commune	pâte claire		Protohistoire indét.	6	36
19	54	1076	Amphore	indéterminée		fin Tène C2-Tène D1	4	124
68	58	1080	Amphore	pâte claire		Protohistoire indét.	3	42
59	61	1083	céramique non tournée	pâte sombre sableuse		Protohistoire indét.	3	7
71	88	1110	céramique non tournée	pâte sombre sableuse	surface externe "peignée"	Protohistoire indét.	2	28
69	96	1118	Amphore	pâte claire		Protohistoire indét.	2	16
31	201	1204	céramique non tournée	pâte sombre sableuse		La Tène indéterminée	18	170
50	201	1204	céramique non tournée	pâte claire sableuse		Tène finale	6	127
51	201	1204	céramique commune	pâte sombre fine	vase "à moulurations"	Tène finale	2	37
60	203	1207	céramique non tournée	pâte sombre sableuse		Protohistoire indét.	9	30
62	227	1232	céramique non tournée	pâte sombre sableuse		Protohistoire indét.	4	22
73	230	1235	céramique commune	vase de stockage		Protohistoire indét.	1	18
32	231	1236	céramique non tournée	pâte à dégraissant coquillé		Protohistoire indét.	5	111
74	233	1238	céramique non tournée	pâte claire sableuse		Protohistoire	1	4
133	isolat	1316	Céramique commune.	pâte sombre		Protohistoire	8	27

Terre cuite

lot	faits	US	type	sous type		attribution chrono	NR	poids (gr.)
91	44	1048	terre cuite	Torchis, plaque foyer		Protohistoire (Tène finale)	11	2085
97	45	1052	terre cuite	Torchis, plaque foyer		Protohistoire (Tène finale)	5	530
103	46	1055	terre cuite	Torchis		Protohistoire	6	261

Métal

lot	fait	US	type	sous type	matériau	attribution chrono	NR	poids (gr.)
123	45	1052	artisanat	scorie (réduction)	fer	protohistoire	5	55
120	201	1204	artisanat	culot de forge	fer	protohistoire	1	971
121	203	1207	artisanat	scorie (réduction, forge)	fer	indéterminé	12	414

Faune

lot	faits	US	type	sous type	description	partie anatomique	NR	poids (gr.)
80	45	1052	ossements animaux	indéterminé	fragments de scapula ; traces de découpes	ceinture thoracique	34	166
81	46	1055	ossements animaux	bovidé	fragments de mâchoire de ruminant	mandibule	8	167

poids en gramme

Tableau 6 : listing du matériel protohistorique du site de La Tisserie

6.3. AUTRES TRACES D'UNE OCCUPATION DU TERRITOIRE À LA TÈNE SUR LE RESTE DU TRACÉ

Figure 21 : Vestiges protohistoriques sur le reste du tracé du projet de contournement

Les vestiges protohistoriques découverts hors site de La Tesserie sur le tracé sont ténus.

A proximité du site lui-même, un peu de matériel protohistorique a été découvert dans des fossés parcellaires modernes et contemporains (localisations et orientations des fossés compatibles avec ce que l'on peut observer sur le cadastre «napoléonien»).

A l'ouest du tracé (zoom 1 de la figure 21) un angle formé par deux petits fossés (F272) a livré un peu de matériel protohistorique tandis qu'à proximité, des fossés parcellaires contemporains ont également livré un peu de matériel céramique de tradition protohistorique.

A l'est de la RD38 (zoom 2 de la figure 21) et au nord de la VC9 (zoom 4), quelques structures modernes et contemporaines ont livré un peu de

matériel protohistorique. On notera la présence de quelques fragments erratiques d'amphore Paschal 1 (identifié grâce à la pâte) découverts en surface lors du nettoyage du fait 244 (2 tessons pour 3 grammes de céramique). Les quelques tessons découverts au nord de la voie communale n°9 peuvent provenir de l'érosion du site de La Tesserie puisqu'ils ont été retrouvés en bas de la pente qui domine le site.

Quelques tessons de céramique isolés ont été découverts dans les labours à l'est et à l'ouest du site de La Tesserie (noté isolat sur la figure 21). De même un peu de céramique protohistorique a été découverte en surface de faits appartenant à un ensemble du haut Moyen Age entre la RD38 et la RD67.

Enfin, au sud-est du site du Pin (zoom 3 de la figure 21), deux fosses ont livré un peu de céramique protohistorique. Compte tenu de leur proximité avec l'enclos fossoyé de la fin de La Tène, nous proposons de les attribuer à la protohistoire. Il pourrait s'agir de la trace de quelques aménagements périphériques au site.

Fait	attribution chrono du fait	catégorie	céramique		lithique	
			poids	NR	poids	NR
38	Contemporain	fossé	15	3		
109	Contemporain	creusement	36	11		
133	HMA	creusement	12	2	5	1
139	HMA	creusement	32	5		
190	Protohistoire	creusement	20	5		
192	Protohistoire	creusement	95	16		
193	Protohistoire	creusement	72	10		
195	Protohistoire	creusement	21	3		
205	Indet	fossé	28	1		
244	Contemporain	creusement	3	2		
249	Contemporain	fossé	99	8		
251	Contemporain	creusement	8	3		
263	Contemporain	creusement	28	1		
264	Contemporain	creusement	105	1		
270	Contemporain	creusement	8	1		
271	Contemporain	fossé	13	1		
272	Protohistoire	fossé	84	5		
273	Contemporain	fossé	128	13		
282	Moderne	creusement	3	1		
283	Moderne	creusement	5	1		

poids en grammes

Isolat	céramique	
	poids	NR
1314	5	1
1316	27	8
1318	8	1
1319	24	6
1327	12	2

Tableau 7 : listing des faits ayant livré du matériel protohistorique hors site de La Tesserie

6.4. SYNTHÈSE SUR L'OCCUPATION GAULOISE

Le site de la fin de La Tène situé au lieu-dit La Tesserie est la première trace d'une installation humaine conséquente découverte sur le tracé du contournement de Château-la-Vallière.

Le site s'étend sur près de deux hectares, l'enclos en lui-même couvre une surface d'environ 0,7 hectares. Autour, les tranchées de diagnostic ont révélé la présence d'au moins deux concentrations de trous de poteaux, de structures de stockage, d'extraction et d'un puits. Chronologiquement, l'occupation semble s'étendre depuis la fin de la Tène moyenne jusqu'à l'époque Augustéenne.

L'ensemble des découvertes en dehors du site de La Tesserie montre que le territoire est parcouru et sans doute exploité à la fin de la Tène. Mais, mis à part l'angle de fossés (F272) découvert à l'ouest du tracé, l'essentiel du matériel a été découvert dans des creusements postérieurs modernes et contemporains.

Le site de La Tesserie peut être interprété comme un établissement agricole de la fin de La Tène, abandonné après la conquête au tournant du changement d'ère. Il appartient, *a priori*, soit à la sphère d'influence des Turons, soit à celle de la cité des Andes ; il est également non loin de la limite de cité des Cénomans si l'on se réfère aux limites de cités proposées par Stephan Fichtl pour la fin de la Tène (limites construites à partir de la cartographie des limites de diocèses médiévaux) (FICHTL 2004). Très peu de données sont connues pour l'époque gauloise dans cette partie de l'Indre-et-Loire. Jusqu'à présent seul un site de La Tène D était référencé : le site des Polleries diagnostiquée à Saint-Laurent-de-Lin en 2001 par Olivier Ranger (GAULTIER et al. 2006). Le deuxième site le plus poche se situe à Neuillé-Pont-Pierre. Il s'agit du site de La Justonnière. Cette ferme de La Tène C2 a été explorée en partie en 2001 par Anne-Marie Jouquand à l'occasion des travaux d'aménagement de l'A28 (JOUQUAND et al. 2001). L'extension sud-ouest du site a été découverte à l'occasion de la première tranche de diagnostic de la ZAC Polaxis (DE MAURAGE, PAPIN 2007). Les dernières découvertes sur ce site montrent que l'occupation s'étend probablement de la fin de la Tène C2 à l'époque augustéenne (en 2001, le site avait été interprété ainsi : une occupation principale à la Tène C2 puis une réoccupation à l'époque Augustéenne).

Nous avons procédé à un premier inventaire des sites laténiens proche de Château-la-Vallière dans les départements de l'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et de la Sarthe.

Figure 22 : carte de localisation des sites de la Tène autour de Château-la-Vallière

La carte des sites d'Indre-et-Loire a été élaborée à l'occasion de la fouille du site de Fondettes – La Limougère par Matthieu Gaultier (GAULTIER et al. 2006), la localisation des sites de la Sarthe et du Maine-et-Loire a été réalisée à partir de la consultation du projet de base de données en ligne développée pour le projet d'enquête nationale sur « L'organisation et l'évolution de l'espace rural au second Âge du Fer ». Nous avons pu, grâce au concours de Dorothée Lusson, consulter les fiches de cette base dans son état d'avancement de 2007 (BLANCQUAERT, MALRAIN 2007) ; nous l'en remercions chaleureusement ici.

D'après ce premier inventaire, peu de sites laténiens sont connus à proximité dans la Sarthe et le Maine-et-Loire. Seul le site de Beauregard, à Dissay-sous-Courcillon se trouve non loin. Il s'agit, comme pour le site de La Tesserie, d'un établissement rural structuré par des fossés délimitant des enclos. Le site a été fouillé par une équipe dirigée par Olivier Nillesse. Nous n'avons pas pu consulter le rapport de fouille dans le cadre de nos travaux (NILLESSE 2004) et nos seules informations sur ce site sont donc issues de la base nationale sur « L'organisation et l'évolution de l'espace rural au second Âge du Fer ».

Sur le territoire formé par les trois départements de l'Indre-et-Loire, de la Sarthe et du Maine-et-Loire, les dix dernières années de recherches ont considérablement élargi le *corpus* de sites gaulois connus. En Indre-et-Loire, la période la mieux représentée est la fin de la Tène moyenne, la Tène finale et l'époque augustéenne.

La découverte du site de La Tesserie offre l'occasion de compléter la connaissance de cette période de la protohistoire dans cette partie de la Touraine jusqu'ici mal documentée. Par ailleurs, la configuration de l'aménagement offre l'opportunité d'aborder l'intégralité de l'extension de la ferme gauloise.

7. LE MOYEN ÂGE

7.1. LE SITE DU HAUT MOYEN ÂGE AU SUD DE LA FUYE

Seul le versant est de la vallée de la Fare a livré les traces d'une occupation du haut Moyen Âge, composée exclusivement de structures en creux. Trois concentrations de structures ont ainsi été distinguées sur un replat de la pente descendant vers la rivière, à 500 mètres en amont de celle-ci. Les vestiges sont situés en périphérie sud de l'emprise, en zone dite d'occupation temporaire (diagnostic de 5% de la surface), dans un secteur très touché par les aménagements contemporains (voie SNCF avec tranchée et gare). Pour la commodité du discours, les concentrations ont été numérotées C1 (à l'ouest de la tranchée 35), C2 (est de la tranchée 35) et C3 (tranchées 36, 38 et 39).

Figure 23 : plan de l'occupation du haut Moyen Âge de La Fuye

Le niveau d'apparition des structures oscille entre 20 et 40 cm de profondeur. L'érosion des horizons de surface est très importante au sud, au niveau de C3, où l'épaisseur de terre végétale n'est plus que de 15 cm et où les structures sont extrêmement arasées.

7.1.1. Organisation spatiale de l'occupation

Quarante-cinq faits archéologiques au total ont été reconnus au sein de l'espace décapé, dont un quart environ a été fouillé et relevé. La configuration actuelle du terrain a fortement conditionné les potentialités d'ouverture et d'observation : une haie et un roncier ont ainsi empêché la réalisation d'une tranchée supplémentaire dans l'espace vierge de diagnostic entre les tranchées 35 et 39 (Figure 5). Ce secteur situé au centre du site demeure donc inexploré, masquant peut-être une partie de l'extension septentrionale de la concentration de vestiges située en limite d'emprise au sud (C3).

La répartition des structures est inégale, deux petites concentrations distinctes très localisées sont visibles au nord (C1 et C2), alors qu'à une cinquantaine de mètres au sud se distingue une occupation semble-t-il plus étendue et plus lâche (C3) :

- La concentration nord-ouest (C1) se compose d'un foyer (F113) et de onze creusements de tailles et de profondeurs très diverses (Figure

24). Un premier ensemble de sept trous de poteaux (F111, 112, 114, 115, 116, 117, 122) situé au nord du foyer F113 est caractérisé par un diamètre compris entre 25 et 35 cm et un comblement très charbonneux. Ce groupe, qui ne permet de restituer aucun alignement ou plan, pourrait cependant constituer une petite structure (de type appentis?) en lien avec le foyer, étant donné sa proximité. Le foyer F113 se présente sous la forme d'un rectangle de limon d'un mètre sur 70 cm, d'une épaisseur de 1 à 2 cm, portant les traces de rubéfactions successives en couronnes concentriques. Ce foyer devait être excavé étant donné la disparition totale des niveaux d'occupation (Figure 25).

Un second ensemble de creusements à été distingué au nord dans la même extension (F118 à 121) : d'un diamètre plus important (entre 40 et 80 cm), leurs comblements ont livré des blocs de calcaire chauffés. Ces trous de poteaux forment un hypothétique alignement est-ouest qui pourrait constituer les vestiges d'une clôture.

Figure 24 : Plan de la concentration C1 – coupe de F118

Figure 25 : photographie du foyer 113 et des faits environnants

- La concentration nord-est (C2) se présente sous la forme d'une nébuleuse de creusements montrant plusieurs recoupements entre structures (Figure 26). Plusieurs fosses assimilables à des silos ont été distinguées : F110, F127 et F128 ont en effet une forme commune circulaire très régulière comprise entre 60 et 90 cm. Le silo F110, coupé, présente un profil piriforme caractéristique. Les autres structures, d'une grande diversité de forme, ont en commun leur faible profondeur et l'absence apparente d'organisation spatiale. Ces creusements quadrangulaires irréguliers (F124, F123, F130, F145) et ces petites fosses circulaires (F125, F131, F148), au comblement très souvent charbonneux, ne portent en outre aucune caractéristique susceptible de traduire leur fonction. Au nord du décapage, une structure oblongue (F146) associée à deux petits poteaux latéraux contenait un élément de bois décomposé de section quadrangulaire appuyé verticalement contre la paroi nord, ainsi que du mobilier métallique en grand nombre (clous, fiches, probables éléments de serrure). Trop étroit pour constituer un fond de cabane, ce creusement pourrait avoir eu une fonction artisanale, qui demeure hypothétique et indéterminée. Enfin, au centre du décapage, le fait 126 forme une bande en demi cercle de 80 centimètres à un mètre de large, dont le comblement

est recoupé par le creusement des silos F127 et F128. La coupe réalisée dans cette structure montre qu'elle possède des bords polylobés et un fond plat. Avec sa forme irrégulière, F126 pourrait correspondre à une fosse d'extraction, ainsi qu'elles ont été observées et interprétées sur le site de la Celle-Saint-Avant (37) «le Corps de Garde» (JOUQUAND et al. 2001 : 16 et fig.41).

Aucune organisation spatiale n'est décelable dans l'ensemble de cette concentration. La coexistence d'une batterie de silos, de fosse d'extraction et d'hypothétiques structures à vocation artisanale ainsi que l'absence de tout plan de bâtiment permet d'éliminer l'hypothèse de la présence d'un habitat. En effet, le type de structure rencontré appartient plutôt à des espaces périphériques de l'occupation domestique.

Figure 26 : Plan de la concentration C2 – coupe de quelques faits

- L'ensemble C3, au sud, constitue la concentration de faits archéologiques la plus étendue et la plus importante numériquement (21 faits répartis dans les tranchées 36, 38 et 39) (figure 27). Le degré de conservation des structures est mauvais, aucune n'ayant pu être observée sur plus de 20 cm de profondeur. Les seuls éléments linéaires structurants découverts sur l'ensemble du site, les fossés F135 et F152-140, délimitent un espace dont l'intérieur s'ouvre vers le sud. Seuls leurs axes parfaitement perpendiculaires permettent d'envisager leur synchronie, l'angle de ces deux fossés et donc leur jonction n'ayant pas été observée. Il semble en effet que F152-140 s'interrompt au centre de la tranchée 36. Au vu du degré médiocre de conservation des structures, il est probable que cela soit dû à l'érosion des niveaux archéologiques. Dans le cas contraire, l'angle de l'enclos formé par ces fossés serait resté ouvert pour ménager une circulation. Le fossé F135 est par ailleurs recoupé par deux aménagements postérieurs : la sole d'un four (F137) de 80 centimètres de diamètre, vraisemblablement culinaire, a été aménagé dans sa paroi nord, alors que 4 mètres plus au sud, une fosse circulaire de 75 centimètres de diamètre (F136), comblée de cendres et de charbons de bois est interprétée comme un cendrier d'un four domestique non conservé.

Seuls cinq creusements ont été observés au sud et donc à l'intérieur de l'espace délimité par les fossés. Il s'agit majoritairement de petites fosses ou trous de poteaux isolés, de 30 à 60 centimètres de diamètre (F138, F308 et 149). Une grande fosse circulaire (F150) très peu profonde a également été fouillée au sud, bordée par deux

trous de poteaux latéraux (F151 et 153), mais aucun élément découvert ne permet d'émettre une hypothèse quant à sa fonction.

L'extérieur de l'enclos accueille une plus grande quantité de faits, majoritairement concentrés à l'ouest du fossé F152. Ce secteur a en effet livré un ensemble de six fosses ovoïdes ou quadrangulaires dont la répartition ne montre apparemment aucun plan cohérent et dont le comblement limoneux homogène ne permet pas la caractérisation fonctionnelle (F143, 144, F155 à 158). Un grand creusement circulaire régulier (F141) bordant le fossé F152, non fouillé, pourrait être un silo.

Au nord, toujours à l'extérieur de l'enclos, n'ont été exposées que deux fosses quadrangulaires indéterminées (F134 et 154) et un petit trou de poteau (ou fosse circulaire ?) isolé (F133).

Figure 27 : plan de la concentration C3 – coupe de quelques faits - photographie du four 137

Cette concentration ne permet donc une fois encore aucune restitution de plan de bâtiment, alors que le caractère indéterminé de la majorité des structures empêche toute tentative de qualification fonctionnelle de l'espace. La présence de deux fossés perpendiculaires montre bien qu'il y a une structuration de l'espace dans ce secteur au haut Moyen Âge mais, d'après leur position et orientation, il semble bien que nous soyons en périphérie d'un site qui pourrait se développer plus au sud (zone actuellement détruite par la construction d'une ligne de chemin de fer et d'une usine).

7.1.2. Mobilier archéologique et datation

La question de la synchronie se pose pour l'ensemble des structures découvertes sur le site. En effet, sur les quarante-cinq faits découverts, seuls onze contenaient du mobilier céramique, systématiquement en faible quantité. Deux fossés (F142 et F306) situés à l'extrême sud-ouest de la tranchée 36 ont été attribués aux périodes moderne ou contemporaine du fait de leur stricte correspondance avec des limites de parcelles représentées sur le cadastre « napoleonien ». On rappellera la découverte d'un peu de mobilier protohistorique dans ce secteur (chapitre 6.3.) bien qu'on ne puisse pas parler d'occupation pour cette période compte tenu de l'indigence du matériel recueilli.

Figure 28: mobilier du haut Moyen Âge : céramique et lithique

En ce qui concerne le matériel céramique médiéval, aucune forme complète n'a pu être identifiée. Très peu de céramiques portent un décor : seul le trou de poteau F122 à livré un décor à la molette très altéré (figure 28).

Les datations établies par P. Husi (LAT – UMR 6173 CITERES), basées sur les groupes techniques, posent des problèmes d'interprétation : elles sont en effet largement hétérogènes et s'échelonnent entre les 6^{ème} et 10^{ème} siècles. En outre, il ne semble y avoir aucun lien entre répartition spatiale et chronologie des éléments. Une première hypothèse voudrait donc que l'occupation perdure du 6^{ème} au 10^{ème} siècle. Cependant, les fourchettes chronologiques proposées pour chaque groupe technique, encore largement provisoires, sont de plus relativement fragiles, puisque ces groupes peuvent perdurer selon la zone pendant plusieurs siècles. Il faut de même tenir compte de la distortion possible entre période de production et période d'utilisation des céramiques. Les intervalles proposés risquent donc de ne pas rendre compte de la durée réelle d'occupation. Le croisement des données chronologiques obtenues (figure 29) montre que la période la plus représentée par le matériel céramique s'étale entre 600 et 800. Il est donc très probable que l'occupation de cette implantation soit centrée de façon homogène sur les 7^{ème} et 8^{ème} siècles. Le *corpus* permettant cette hypothèse étant plus que restreint (une dizaine de structures datées), cette proposition n'interdit cependant pas une origine de l'occupation légè-

rement plus ancienne et un abandon du site plus tardif. L'indigence du mobilier céramique ne permet pas d'identifier deux phases dans l'organisation et le développement du site bien que les superpositions et recouplements de faits observés dans la concentration C2 et C3 en témoignent : le comblement de la fosse F126 est percé par le trou de poteau 129 et le silo 127, le fossé 135 est percé par le four 137 et le cendrier 136.

Figure 29 : synthèses des attributions chronologiques du mobilier céramique du site du haut Moyen Âge.

En l'état des connaissances, l'absence de matériel résiduel antérieur au Haut Moyen-Age tend à supposer une fondation *ex-nihilo* de cet établissement, dont l'occupation ne semble pas se poursuivre après le 10^{ème} siècle.

Le mobilier métallique trouvé dans le silo F110 (3 objets) et la fosse F146 (9 objets) n'est d'aucun secours pour tenter d'affiner cette estimation. Les lames de couteaux, les éléments de serrures et de clous découverts ne possèdent en effet aucune caractéristique typologique porteuse de marqueurs chronologiques.

Figure 30 : mobilier métallique du haut Moyen Âge

Le listing du mobilier du haut Moyen Âge est consultable dans le tableau 8.

Fait	attribution chrono du fait	catégorie	céramique		TCA		Métal		Faune		lithique	
			poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	poids	NR
110	HMA	Silo	348	11			32	4			5352	1
111	HMA	Trou de poteau	31	1								
112	HMA	Trou de poteau	27	3								
122	HMA	Creusement	72	7								
126	HMA	Fossé	9	3								
128	HMA	Creusement	11	3								
135	HMA	Fossé	48	4								
137	HMA	Foyer	7	3								
139	HMA	Creusement	32	5								
146	HMA	Creusement	583	37	654	5	116	10	110	32		
150	HMA	Creusement	8	5								
151	HMA	Creusement	5	3								
152	HMA	Fossé	23	1								
157	HMA	Creusement	8	1								

poids en grammes

Tableau 8 : listing du mobilier du haut moyen âge

7.1.3. Synthèse sur l'occupation du haut Moyen Âge

L'organisation spatiale globale de ce site daté des 7^{ème} et 8^{ème} siècles reste ainsi difficile à appréhender étant donné le peu d'éléments structurants découverts. Au vu des extensions pratiquées (tranchée 35 bis, élargissement autour de la concentration C1), il semble que les deux concentrations de structures présentes au nord (C1 et C2) soient très ponctuelles et ne s'étendent dans aucune direction. L'hypothèse d'une zone vide d'aménagements entre les trois concentrations est donc plausible. La zone nord connaît l'implantation d'un petit foyer entouré d'un aménagement sur poteaux (C1), jouxté par une zone dédiée vraisemblablement au stockage (silo) et à des activités annexes (C2). Elle peut vraisemblablement être considérée comme une zone péri-

phérique, située à la marge d'une occupation dont la concentration C3 constituerait la limite. Il est ainsi très probable que le cœur de l'implantation se situe au delà de la limite d'emprise, vers le sud. Les aménagements des 19^{ème} et 20^{ème} siècles (voie SNCF, usine) ont par conséquent dû largement en oblitérer les vestiges.

La nature fonctionnelle de l'occupation demeure ainsi largement méconnue, et l'absence totale de toute structure d'habitat ou de bâtiment dans l'emprise (y compris fond de cabane) est à souligner. Il est cependant probable que ce site constitue une « occupation groupée au plan lâche » ainsi que la définit E. Peytremann (PEYTREMANN 2003 : 322), formant un espace où des parcelles d'activités agro-pastorales et de probables unités d'habitats cohabitent, espacées de plusieurs dizaines de mètres.



Site du haut moyen âge : vue générale de l'extension Est pratiquée dans la tranchée 35

7.2. LE BAS MOYEN ÂGE

Figure 31 : localisation de F79 – profil d'une céramique du bas Moyen Âge

A l'extrême sud de la tranchée 11 bis et en bordure du chemin actuel menant à la ferme de la Roussière, un creusement (F79) contenant du mobilier daté des 14^{ème} et 15^{ème} siècles a été partiellement exposé. Cette fosse de forme quadrangulaire (six mètres de largeur observée), qui n'a pas été coupée, est caractérisée par un comblement hétérogène constitué de matériaux de destruction (blocs de calcaire et de mortier, tuiles). Une concentration de blocs erratiques est par ailleurs visible contre la paroi nord du creusement. Il pourrait s'agir de la destruction d'un petit bâtiment à fonction indéterminée. Cette structure est environnée de faits attribuables à la période moderne ou contemporaine (cf. chapitre 8.2). Immédiatement au sud de F79, un petit foyer circulaire de 40 cm de diamètre (F80) formant une couronne de rubéfaction à l'interface terre végétale / substrat a en

effet été observée en coupe dans le bord est de la tranchée. Au nord de F79, un très grand creusement (plus de 40 m de longueur) est visible dans les tranchées 11 bis et 17 (F77). Ce fait de 60 à 80 cm de profondeur comblé de limon hétérogène contenait également des éléments de terres cuites architecturales et quelques tesson datés du 17^{ème} siècle. Il constitue vraisemblablement les vestiges d'une extraction de calcaire. Enfin, ce groupe de structures semble limité au nord-est par un ensemble de fossés (F76, F78, F97) d'axe nord-sud, dont l'orientation et la position correspondent avec les limites parcellaires visibles sur le cadastre napoléonien. Etant donnée la présence le long de ce chemin de trois fermes (déjà présentes sur le cadastre du 19^{ème} siècle et certainement d'origine moderne), il est donc fort plausible que ce groupe de structures soit lié à l'exploitation des fermes à l'époque moderne et contemporaine.

Le listing du mobilier découvert est consultable dans le tableau 9.

			céramique	
Fait	attribution chrono	catégorie	poids	NR
77	17ème s.	Creusement	19	2
79	14ème – 15ème s.	Creusement	28	2

poids en grammes

Tableau 9 : listing du mobilier de F79 et F77

8. L'ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE

8.1. LE PETIT ÉTABLISSEMENT DU DÉBUT DE L'ÉPOQUE MODERNE AU NORD DE LA VALLERIE

En bordure sud-est de la RD38, entre les tranchées 5 et 10, une occupation caractérisée par un système parcellaire fossoyé associé aux vestiges d'une cave et d'un four maçonnés a été mise au jour. Le rare mobilier présent dans quelques structures indique de façon homogène une destruction et/ou un abandon dans le courant du 16^{ème} siècle.

8.1.1. Organisation spatiale de l'établissement

Figure 32 : Plan de l'occupation moderne au nord de La Vallerie

Situé sur la partie haute d'une légère pente descendant vers la Fare à l'ouest et vers Couesmes à l'est, le site est structuré par un ensemble de fossés d'axe nord-ouest / sud-est (F15, F20, F22, F280 et F285).

Les structures sont apparues immédiatement sous la semelle des labours, épaisse de 30 à 40 cm. En surface, ponctuellement, des concentrations de matériaux de destruction et de tuiles étaient visibles. Des lambeaux de couches de destruction, très altérés par les labours, ont également été observés au dessus de certaines structures (F282, F288), à l'interface entre la semelle de terre végétale et le substrat.

L'intégralité de l'extension de cette occupation semble avoir été appréhendée dans l'emprise du diagnostic, mis à part au nord-est.

Appuyée au nord contre la route menant à Couesmes, le site ne s'étend en effet pas au-delà de celle-ci (tranchées 1 à 4 négatives). A l'ouest et au sud, les fossés F287 et F37-40-41 peuvent constituer des limites vraisemblables puisqu'aucune structure n'a été observée au delà. Ces fossés, un peu plus profonds et à l'ouverture beaucoup plus large que ceux délimitant les partitions internes (figure 33) sont par ailleurs en correspondance stricte avec les limites de parcelles représentées sur le cadastre «napoléonien».

Figure 33 : coupes de fossés du secteur de la ferme moderne

En l'absence de tout matériel datant issu des sondages dans F287, F37, 40 et 41, il n'est donc pas certain que ces fossés soient bien contemporains de la création du petit établissement agricole (seule une tuile à crochet similaire à celles provenant de la cave F288 étant issue du comblement de F287). La compatibilité des orientations entre le fossé F37-40 et les fossés délimitant les enclos internes (perpendiculaire parfaite) peut cependant être un argument pour émettre l'hypothèse que la limite parcellaire visible sur le cadastre du début du 19^{ème} siècle existerait dès le 16e siècle.

Au nord-est, l'occupation doit se poursuivre au-delà des limites de l'emprise du tracé routier. En outre, la position de la cave F288, en limite de la zone diagnostiquée, laisse à penser que d'éventuelles structures liées à l'habitat pourraient être présentes juste au nord.

L'espace circonscrit par les fossés est et ouest de ce petit établissement couvre environ 0,25 ha. Cet espace est lui-même subdivisé en au moins trois zones. Les fossés d'axe nord-ouest / sud-est qui les délimitent (F20, F22, F280 et F285-30), conservés au maximum sur 30 centimètres de profondeur, montrent tous un profil similaire en auge (figure 33). Les parcelles délimitées par ces fossés ont une largeur constante d'une quinzaine de mètres et une forme en lanière régulière axée perpendiculairement à la route actuelle vers Couesmes. Une partition de ces espaces linéaires a été observée dans la seule parcelle orientale où deux espaces distincts sont délimités par un large fossé à fond plat (F21).

8.1.2. Interprétation fonctionnelle des espaces

La distribution des structures au sein de chacune des parcelles est vraisemblablement révélatrice d'une vocation fonctionnelle distincte. A titre d'hypothèse, il nous semble possible de considérer l'enclos ouest (délimité par les fossés F280 et F285) comme une zone de plantation, séparée d'un secteur central (à l'est du fossé F280) dédié à des activités domestiques et/ou agricoles.

Le diagnostic de la parcelle occidentale (tranchées 6, 6bis et 9) a en effet révélé la présence quasi-exclusive de creusements interprétés comme des fosses de plantations (F281 à F284 par exemple). Ces fosses présentent en majorité un comblement homogène grisâtre et hydromorphe ou au contraire charbonneux. Au vu de l'étroitesse des décapages, il n'est pas possible de distinguer une structuration particulière de l'ensemble : aucun alignement ou regroupement n'a ainsi été

observé. L'effet de concentration au nord-ouest de l'enclos est cependant très net. Plus au sud de la même parcelle, deux grands creusements quadrangulaires comblés de matériaux de destruction (F14 et F32) semblent liés à l'extraction du calcaire sous-jacent.

Le secteur central de l'établissement, au-delà du fossé F280, ne connaît pas ce type d'aménagements : la concentration de structures semble ici bien moins importante puisque seuls une cave (F288) et un four (F19) nous sont parvenus.

Dans la tranchée 7, une structure excavée et maçonnée interprétée comme une cave (F288) a ainsi été découverte. Les extensions menées de part et d'autre de la tranchée n'ont malheureusement pas permis de l'exposer sur toute sa longueur. Du fait de la présence de l'angle nord-ouest de la cave dans le décapage, il est cependant possible de restituer un plan rectangulaire de 3,80 m de largeur sur 6,90 m de longueur observée. La grande profondeur de la structure nous a contraint à interrompre la fouille sans en avoir atteint le fond. La profondeur totale du sondage (réalisé en deux paliers avec retrait) atteint en effet 2,50 m. Cette limite technique constitue un des freins principaux dans la compréhension de la structure.

Figure 34 : la cave moderne F288, coupe est-ouest et détail du mur ouest

Les parois ouest et est du creusement, rectilignes, sont retenues par une maçonnerie très arasée et de largeur inégale (40 cm au nord contre 80 cm pour la paroi sud). Celle-ci est réalisée en moellons calcaires simplement éclatés ou légèrement équarris. Les assises sont irrégulières, les blocs liés par un mortier très sableux jaune riche en inclusions calcaire.

Dans la maçonnerie du mur ouest sont engagés trois blocs de calcaire taillés en moyen appareil, faisant saillie d'une dizaine de centimètres depuis la face du mur. Cette articulation doit correspondre à un piédroit de porte. Cette hypothèse est d'ailleurs relayée par la mouluration des blocs : chanfreinés au nord, ils sont munis d'une feuillure au sud. Cet élément marque en outre une limite dans le traitement du parement : au nord, celui-ci conserve les vestiges d'un enduit de terre portant les traces d'une exposition au feu, alors qu'au sud, la face du mur ne paraît avoir reçu aucun habillage. Il est donc vraisemblable que cet élément marque la présence d'une séparation dans l'espace de la cave.

Le comblement et l'abandon de la cave F288 font probablement suite à un incendie. En effet, outre la présence de l'enduit de terre rubéfié en place, de nombreux blocs des maçonneries portent les traces d'une exposition au feu. Le comblement observé peut aussi correspondre à cet événement : sous un ensemble de remblais chargés de matériaux de destruction scellant l'arase des murs a été découverte une très épaisse couche constituée de nodules de torchis rubéfiés et de charbons de bois, très homogène. La fouille n'a hélas pu atteindre le niveau inférieur de cette couche. Il demeure impossible de savoir si ces matériaux sont exogènes et en position secondaire où s'ils proviennent bien de la destruction de la partie supérieure de la structure.

Aucun élément ne permet d'affirmer que la cave F288 était surmontée d'un bâtiment. La présence de matériaux de construction et de couverture (tuiles plates et à crochets) dans les remblais de destruction peut en effet tout autant être liée à une simple superstructure de couvrement ou bien provenir de la destruction d'un bâtiment proche (situé immédiatement au nord par exemple). La fonction de cette cave dédiée au stockage ne peut être précisée plus avant en l'état de nos connaissances.

La proximité d'un four (F19) à une quinzaine de mètres au sud-est de la cave étaye notre hypothèse d'un secteur central dédié aux activités domestiques. F19 est construit dans le fossé F20 dont il réutilise partiellement le creusement. La coupe pratiquée (figure 35) montre que ce four excavé circulaire de 3,20 mètres de diamètre possède des parois maçonneries avec un mortier jaune similaire à celui utilisé pour les maçonneries de la cave F288 et une sole constituée de granulat calcaire compacté. La forme et la nature du couvrement de la structure restent totalement inconnus.

Figure 35 : coupe et plan du four F19.

A l'extrême orientale de l'établissement enfin, la parcelle limitée par les fossés F22 et F20 forme un espace dont la fonction reste énigmatique faute de la découverte de structures. Cet espace semble le seul à posséder une subdivision est-ouest matérialisée par le fossé F21. Seules trois petites fosses indéterminées (F33, 34 et 35) ont été exposées à l'angle des fossés F21 et F22.

Les voies d'accès, les axes de circulation internes et les modalités de communication entre parcelles demeurent largement inconnues sur l'ensemble du site. Un seul aménagement situé en limite nord de l'occupation pourrait être lié à

ce type de fonction. Le fossé F15, axé parallèlement au fossé F285-30 limitant la parcelle ouest, forme en effet un retour à 90° vers celui-ci et s'interrompt, ménageant ainsi une communication. L'étroitesse de l'espace s'étendant entre les deux fossés (moins de 3,50m) et sa configuration très linéaire invite à considérer cet aménagement comme un cheminement. Cette hypothèse est renforcée par la présence au sud d'un petit creusement étroit et longiligne (F31), parallèle au fossé F30 et interprété comme une ornière.

8.1.3. Mobilier et datation des contextes

Figure 36 : mobilier moderne découvert dans F288

Les éléments de datation disponibles sont fort ténus. Seules trois des structures sondées ont en effet livrées du mobilier céramique, systématiquement en très faible quantité : le comblement du fossé F15 contenait une dizaine de tessons datés de la fin du 15^{ème} siècle et du 16^{ème} siècle, le fossé F21 trois restes seulement attribués au 17^{ème} siècle. Seuls les remblais de démolition de la cave F288 ont fourni un ensemble plus conséquent et fiable, qui permet de situer le comblement de la structure dans un large 16^{ème} siècle. Les autres catégories de mobilier découvert sur la totalité du site (tuiles à crochet, objets métalliques) ne possèdent aucune spécificité typologique susceptible d'affiner ces propositions.

En l'absence de niveaux d'occupation ou de construction conservés, il demeure impossible de proposer une datation précise de l'origine de cette occupation. Il est cependant notable qu'aucun tesson antérieur à la fin du 15^{ème} siècle n'a été retrouvé. L'abandon de l'établissement intervient

vraisemblablement dans le cours du 16^{ème} siècle, car il nous semble prudent de ne pas tenir compte de la datation du comblement du fossé F20, qui peut être resté ouvert postérieurement et s'être comblé sur un temps long.

Malgré la fragilité des éléments de preuve, il apparaît donc probable que cette occupation attribuable au début de l'époque moderne a connu une durée d'occupation relativement brève (moins d'un siècle).

Les tentatives de comparaisons avec des exemples régionaux et supra-régionaux se sont révélées inopérantes pour plusieurs raisons. L'absence totale de vestiges de bâtiment sur le site interdit de prime abord toute comparaison de plan avec des édifices contemporains déjà étudiés, des études micro-régionales d'établissement modernes en élévation étant pourtant disponibles (BARDISA 1997).

En outre, le *corpus* d'établissements ruraux bas-médiévaux et modernes étudiés par l'archéologie dans la région demeure particulièrement maigre, et très peu de sites semblent avoir livré des caves, n'offrant ainsi aucun point de comparaison. On citera l'exemple récent de « La Bussière » à Athée-sur-Cher (37) (CHAUDRILLER 2006 : 57) où une structure excavée datée du 15^{ème} siècle et associée à un logis de ferme avec four a été découverte, ainsi que l'exemple de la ferme de Saint-Maur (36) (ROBIN 1996) pour sa datation dans le cours du 16^{ème} siècle.

Le listing du mobilier moderne découvert sur ce petit établissement est consultable dans le tableau 10.

Fait	attribution chrono du fait	catégorie	céramique		TCA		Métal		Faune		lithique	
			poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	poids	NR
14	Moderne	Creusement			523	5						
15	Moderne	Fossé	78	9								
19	Moderne	Four			120	3						
20	Moderne	Fossé			1182	7			13	6		
21	Moderne	Fossé	60	3								
22	Moderne	Fossé			309	2						
23	Moderne	Creusement					11	2				
37	Contemporain	Fossé					22	2				
278	Moderne	Fossé			56	3	10	2				
280	Moderne	Fossé			164	3						
288	Moderne	Cave	662	35	4389	34	80	2	126	8	11	1

poids en grammes

Tableau 10 : listing du mobilier découvert au niveau du petit établissement moderne

8.1.4. Synthèse

La nature de ce petit établissement rural dont l'occupation peut être datée entre la fin du 15^{ème} siècle et le début du 16^{ème} siècle demeure donc largement hypothétique. Si la vocation agricole du site semble faire peu de doute, ni la fonction d'habitat ni la nature d'une éventuelle autre activité (stockage, élevage) n'ont pu être identifiées. L'ensemble des vestiges semble caractéristique d'une petite occupation située en périphérie d'une ferme peut-être située hors de l'emprise des travaux immédiatement au nord. La durée d'occupation de cet ensemble de vestiges est très resserrée : entre la fin du 15^{ème} siècle après J.-C. et la fin du 16^{ème} siècle.

8.2. LES TRACES DE MISE EN VALEUR DU TERRAIN DE LA FIN DE L'ÉPOQUE MODERNE ET DE L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Répartis sur l'ensemble du tracé, nous avons retrouvé les traces de la mise en valeur et de l'exploitation des territoires communaux de Couësmes et Château-la-Vallière au cours de l'époque moderne et contemporaine.

Figure 37 : Traces d'exploitation modernes et contemporaines du territoire

Il s'agit pour l'essentiel de fossés parcellaires ou de drainage et de fosses de plantation ou d'extraction.

A l'extrémité sud-est du tracé, nous avons repéré les traces de plantations de vignes contemporaines. Un numéro de fait générique leur a été attribué (F289) ; les traces de plantations se présentent sous la forme de sillons régulièrement espacés dans les tranchées n°95, 100 et 102. On notera que les parcelles concernées du cadastre du début du 19^{ème} siècle ne mentionnent pas la présence de vigne. Il s'agit donc d'une viticulture qui s'est développé après l'élaboration de ce premier cadastre et qui a cessé avant la seconde guerre mondiale. La vigne était exploitée par le grand-père du propriétaire actuel de la parcelle (information orale de M. Doray).

A l'ouest du tracé, traité lors de la première phase de diagnostic en septembre, quelques faits contemporains ont été découverts en dehors de l'emprise. En effet, la modification d'emprise affectant cette zone (figure 3) ne nous avait pas été communiquée. Les quelques vestiges contemporains découverts hors emprise sont listés dans le tableau 11.

NUM	TYPE	DESCRIPTION	TRANCHEE	DATATION
3	creusement	petite fosse circulaire comblée de terre et nodule de calcaire	5	Contemporain
4	Tranchée de récupération	tranchée de récupération du mur d'un petit bâtiment contemporain	5	Contemporain
5	Remblai	remblai contemporain comblant une zone de récupération et de destruction d'un petit bâtiment contemporain	5	Contemporain
6	fossé	fossé parcellaire dans l'axe d'un petit bâtiment contemporain détruit au 20ème siècle (structure 2)	5	Contemporain
7	Drain	fossé de drainage contemporain	5	Contemporain
8	creusement	fosse de plantation contemporaine	5	Contemporain
9	creusement	fosse de plantation contemporaine	5	Contemporain
10	creusement	fosse de plantation contemporaine	5	Contemporain
11	creusement	fosse de plantation contemporaine	5	Contemporain

Tableau 11 : listing des faits découverts hors emprise

L'attribution chronologiques des fossés à cette phase chronologique est réalisée pour l'essentiel grâce à la superposition du plan des vestiges découverts sur le cadastre du début du 19^{ème} siècle géoréférencé ou sur le cadastre actuel. Les renseignements apportés par les exploitants actuels sont également non négligeables. En effet, une bonne part des vestiges de cette période que nous avons repérés ne datent, au mieux, que de quel-

ques dizaines d'années (creusements divers et fossés d'implantation de drainage). Enfin quelques creusements ont livré un peu de matériel.

La liste des faits attribuable à cette phase chronologique est consultable dans les tableaux 12a et 12b.

NUM	attribution chronologique du fait	catégorie	Céramique		Terre Cuite		Métal		Verre		Faune		attribution chrono du mobilier
			Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	
1	Contemporain	fossé			10	2			2	1			Contemporain
2	Contemporain	fossé	3	1									Moderne
37	Contemporain	fossé					22	2					Moderne - Contemporain
38	Contemporain	fossé	15	3									Proto
51	Contemporain	creusement	30	4	215	3							Moderne
71	Contemporain	Trou de poteau	9	1									Moderne
77	Moderne	creusement	19	2	108	2							Moderne
87	Contemporain	fossé	10	1			80	1					Moderne
109	Contemporain	creusement	36	11									Proto
194	Contemporain	fossé	31	1									Moderne - Contemporain
202	Moderne - Contemporain	fossé	3	1									Moderne - Contemporain
205	Moderne - Contemporain	fossé	28	1									Proto
244	Contemporain	creusement	3	2									Proto
249	Contemporain	fossé	99	8									Proto
251	Contemporain	creusement	8	3									Proto
257	Contemporain	creusement					46	1					Moderne - Contemporain
263	Contemporain	creusement	28	1									Proto
264	Contemporain	creusement	105	1									Proto
265	Contemporain	chablis			233	3					152	9	Moderne - Contemporain
270	Contemporain	Trou de poteau	8	1									Proto
271	Contemporain	fossé	13	1									Proto
273	Contemporain	fossé	128	13									Proto
274	Contemporain	trace agraire					1363	6					Moderne
275	Contemporain	fossé	5	1									Moderne - Contemporain
276	Contemporain	fossé							5	1			Moderne - Contemporain
287	Contemporain	fossé			274	5							Moderne

Tableau 12a : listing des traces d'exploitation du territoire moderne et contemporaine ayant livré du matériel

NUM	attribution chronologique du fait	catégorie	NUM	attribution chronologique du fait	catégorie
12	Contemporain	Drain			
13	Contemporain	Drain	240	Contemporain	creusement
39	Contemporain	Trou de poteau	241	Contemporain	creusement
40	Contemporain	fossé	242	Contemporain	creusement
41	Contemporain	fossé	243	Contemporain	creusement
42	Contemporain	fossé	245	Contemporain	creusement
43	Contemporain	fossé	246	Contemporain	creusement
49	Contemporain	fossé	247	Contemporain	creusement
50	Contemporain	fossé	248	Contemporain	creusement
76	Contemporain	fossé	250	Contemporain	creusement
78	Contemporain	fossé	252	Contemporain	creusement
80	Contemporain	foyer	253	Contemporain	creusement
81	Contemporain	fossé	254	Contemporain	creusement
82	Moderne - Contemporain	creusement	255	Contemporain	creusement
86	Contemporain	creusement	256	Contemporain	creusement
100	Contemporain	fossé	258	Contemporain	fossé
101	Contemporain	fossé	259	Contemporain	creusement
103	Contemporain	fossé	260	Contemporain	Trou de poteau
105	Contemporain	fossé	261	Contemporain	creusement
106	Contemporain	fossé	262	Contemporain	creusement
107	Contemporain	fossé	266	Contemporain	fossé
108	Contemporain	puits	267	Contemporain	fossé
142	Contemporain	fossé	268	Contemporain	fossé
180	Contemporain	creusement	269	Contemporain	creusement
181	Contemporain	fossé	277	Contemporain	Trou de piquet
182	Contemporain	creusement	289	Contemporain	élément agraire
183	Contemporain	fossé	290	Contemporain	fossé
184	Contemporain	creusement	291	Contemporain	fossé
185	Contemporain	creusement	293	Contemporain	creusement
186	Contemporain	fossé	294	Contemporain	fossé
187	Contemporain	fossé	295	Contemporain	fossé
188	Contemporain	fossé	296	Contemporain	fossé
189	Contemporain	creusement	297	Contemporain	creusement
191	Moderne - Contemporain	Trou de poteau	298	Contemporain	fossé
196	Contemporain	Trou de poteau	299	Contemporain	fossé
197	Contemporain	Trou de poteau	300	Contemporain	fossé
198	Contemporain	Trou de poteau	301	Moderne - Contemporain	fossé
199	Contemporain	Trou de poteau	305	Contemporain	creusement
200	Contemporain	creusement	306	Contemporain	fossé
204	Moderne - Contemporain	creusement	309	Contemporain	fossé
206	Moderne - Contemporain	fossé	310	Contemporain	fossé
207	Moderne - Contemporain	creusement	311	Contemporain	creusement
208	Moderne - Contemporain	creusement	312	Contemporain	fossé
209	Moderne - Contemporain	creusement	313	Contemporain	Drain
210	Contemporain	traces agraires	314	Contemporain	Drain
234	Contemporain	creusement	315	Contemporain	fossé
235	Contemporain	Trou de poteau	316	Contemporain	fossé
236	Contemporain	Trou de poteau	317	Contemporain	fossé
237	Contemporain	creusement	318	Contemporain	fossé
238	Contemporain	creusement	319	Contemporain	creusement
239	Contemporain	creusement	320	Contemporain	fossé

Tableau 12b : listing des traces d'exploitation du territoire moderne et contemporaine n'ayant pas livré de matériel

Enfin deux éléments attribuables à cette période étaient encore en élévation au moment de notre intervention.

Il s'agit d'une part d'un puits couvert (F108) situé dans une parcelle habitée récemment en bordure de RD67 (la résidence a été détruite avant notre intervention).

Figure 38 : plan et photographie du puits contemporain F108

Le deuxième élément en élévation est un hangar agricole (figure 39 - structure 1) construit en bois et chaume présent sur la parcelle A366 juste au nord de la RD766 en direction de Noyant (49). Ce hangar est un ancien séchoir à tabac.

Figure 39 : localisation du séchoir à tabac contemporain (structure 1) – vue depuis la RD766

Ce séchoir a été utilisé au début du 20^{ème} siècle par le père de M. Didier Berge (propriétaire de la parcelle au moment de notre intervention).

Il s'agit d'une construction légère en bois (parois et structure de la charpente) couverte de fagots de branchages. Ce type de construction s'observe assez fréquemment dans le nord-ouest du département (entre Château-la-Vallière, Fondettes et Bourgueil). Elles sont appelées « loges » ou « hangars de bruyère ». Ces bâtiments servaient au stockage d'outils agricoles et au séchage de haricots ou de plants de tabac qui y étaient suspendus.

Les loges présentent toujours une toiture très pentue afin d'éviter le pourrissement de la bruyère ou des branchages qui assurent la couverture. Les pans de toit descendant souvent jusqu'au sol sauf pour les constructions les plus récentes qui présentent des parois faites de planches clouées comme dans le cas présenté ici (HUET 1998 p. 53-55).

Les parois de la «loge» visible sur l'emprise du futur rond-point sont constitués de planches de bois clouées. Trois fenêtres barrées par des panneaux de bois fixés comme des abats-sons percent le mur gouttereau nord.

Figure 40 : vue du mur nord du séchoir

Les sections des bois de la charpente de la loge étudiée sont circulaires (entre 15 et 20 centimètres de diamètre pour les pièces principales de la superstructure – 5 à 15 centimètres pour les autres pièces). Les pièces de charpente ont été di-

rectement prise sur les grumes de châtaignier qui ne sont pas écorcées à l'exception des éléments centraux des fermes jouant le rôle de poinçon (figure 41).

Seuls les éléments confortant les parois sont en chêne et ont une section rectangulaire (entre 7 et 10 cm par 15 à 20 cm). Il peut s'agir de pièces en réemploi.

Poteaux centraux et latéraux sont plantés dans le sol sur une profondeur de 20 à 25 centimètres. Le calage des bois dans le trou de poteau est assuré par un bloc de béton coulé directement dedans une fois le poteau posé.

Une seule grande porte à double battant, ménagée dans la moitié nord du pignon Est, permet d'accéder au séchoir. Elle est accrochée directement sur la superstructure en bois.

Les éléments transversaux (entraits, entraits retroussés) et longitudinaux (pannes) sont doublés de part et d'autre de la pièce de bois qu'ils enserrent (assemblage moisé : figure 42).

Les pièces de bois de la charpente sont clouées ou liées entre elles par du fil de fer à l'exception de la liaison entre poinçon et panne faîtière où l'on observe un assemblage à mi-bois (la panne faîtière est creusée pour accueillir le poinçon).

Posé sur les bois longitudinaux et transversaux situés au niveau des entraits, on trouve un plancher composé de grandes planches de bois assemblées en panneaux amovibles (largement démonté au moment de notre intervention : figure 43). On accède à ce plancher par le fond de la loge grâce à une échelle. Au dessus de ce niveau de circulation, on observe de nombreuses pièces de bois transversales et longitudinales disposées pour certaines à intervalles irréguliers. Elles seraient de suspentes pour les plants de tabac mis à sécher.

Figure 41 : plan de la structure, coupe transversale du bâtiment au niveau d'une ferme, coupe longitudinale du bâtiment entre deux fermes

Figure 42 : vue de détail au niveau de la liaison entre le poinçon et l'entrait sur une ferme

Figure 43 : vue de l'intérieur du séchoir

9 - CONCLUSION

Le diagnostic de 42 hectares pratiqué à l'occasion du projet de contournement de Château-la-Vallière renouvelle la connaissance sur l'occupation du territoire dans ce secteur de la Touraine qui était fort mal documenté.

Quatre grandes phases chronologiques sont représentées de manière inégale (nombre de vestiges, quantité de matériel).

Figure 44 : synthèse des découvertes archéologiques sur le tracé du projet de contournement de Château-la-Vallière.

9.1. LA PRÉHISTOIRE

Les premières traces de l'occupation humaine remontent au Néolithique voire au Mésolithique. Elles sont fugaces. Aucun fait archéologique de cette période n'a été identifié, seuls nous sont parvenus quelques artefacts : silex taillé et un tesson de céramique orné d'un élément de préhension.

9.2. LA PROTOHISTOIRE

C'est à la fin de La Tène qu'appartiennent les premières installations humaines conséquentes repérées lors du diagnostic.

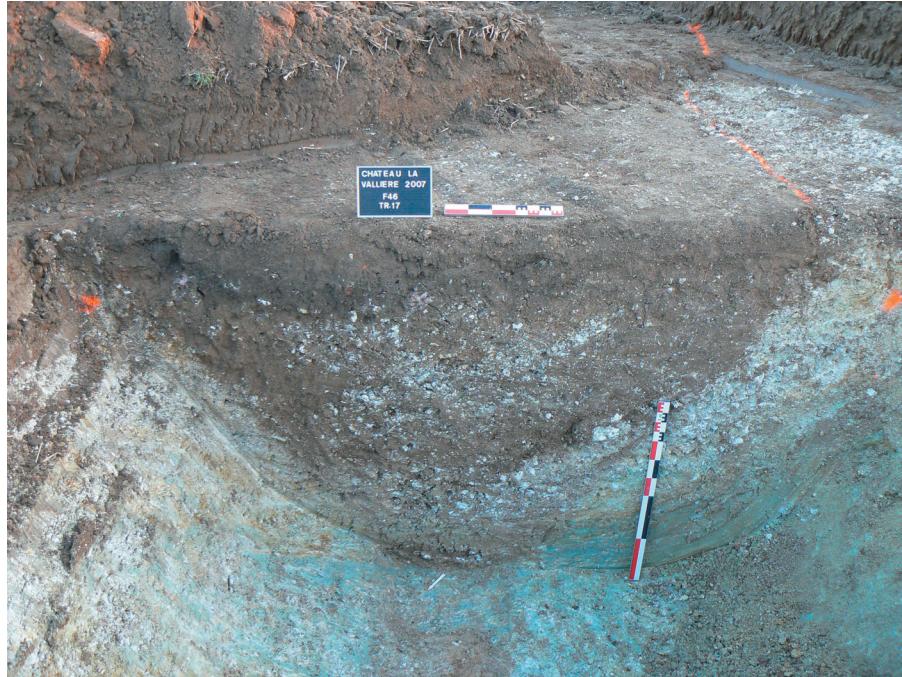
Une vaste ferme structurée autour d'un enclos bipartite a été identifiée au lieu-dit La Tesserie.

L'enclos couvre une surface comprise entre 7 000 et 8 000 m². Autour de ce dernier les vestiges de bâtiments sur poteaux, un puits et une fosse d'extraction ainsi qu'un silo ont été découverts. L'ensemble du site couvre une surface d'environ 2 hectares.

D'après le matériel découvert, l'occupation se développe entre la fin de La Tène moyenne et l'époque augustéenne. Les vestiges témoignent, de manière classique pour ce genre de site, d'activités agro-pastorales mais également d'activités de réduction et de forge du minerai de fer. La présence d'amphore de type Dressel 1 montre que les occupants ont pu consommer un peu de produits importés d'Italie. On notera par contre l'absence de céramique de type Besançon.

Enfin, on notera que le site de La Tesserie a été découvert à l'emplacement où le tracé routier est le plus large et le plus destructeur pour le sous-sol (aménagement d'un bassin de rétention et zone de carrière de matériaux pour la construction de la route). Cette localisation offre l'opportunité de saisir dans son intégralité l'occupation gauloise tant d'un point de vue spatial que chronologique dans un secteur géographique où les découvertes de cette période sont rares.

Sur le reste du tracé autour du site de La Tesserie, quelques vestiges épars et fugaces, ainsi qu'un peu de matériel hors contexte témoignent de la mise en valeur du territoire à la fin de La Tène.



Site protohistorique de la Tesserie : coupe du fossé 46

9.3. LE HAUT MOYEN ÂGE

Au sud du lieu-dit La Fuye, quelques vestiges du haut Moyen Âge ont été identifiés. Très mal conservés, il s'agit de creusements (fossés, fosses et trous de poteaux) répartis sur une surface de 7 000 m² en trois concentrations de taille inégale. Au nord, deux petites nébuleuses de structures circonscrites par les extensions réalisées au moment du diagnostic, au sud, une concentration plus vaste dont l'organisation laisse penser que l'essentiel du site du haut Moyen Âge se trouve plus au sud en dehors de l'emprise (parcelles aménagées et détruites par une usine et une voie de chemin de fer).

Les vestiges repérés sont la trace d'aménagements périphériques d'un site effleuré par le projet de contournement routier. D'après le matériel céramique découvert, l'occupation humaine s'étale entre le 6^{ème} et le 10^{ème} siècle. Le *corpus* de mobilier recueilli est assez classique pour ce genre de site ruraux : un peu de céramique, quelques objets en fer et un fragment de meule.

Les vestiges du haut Moyen Âge sont situés sur deux parcelles de l'occupation temporaire de l'aménagement routier peu ou pas concernées par des aménagements destructeurs pour le sous-sol.

9.4. L'ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE

Entre la fin de l'époque carolingienne et la fin de l'époque médiévale aucun vestige n'a été identifié. La fin de l'époque médiévale est représentée par une fosse environnée de creusements modernes et contemporains situés entre les fermes de La Roussière et de La Tesserie.

Le début de l'époque moderne est représenté par les vestiges d'une petite installation agricole située immédiatement à l'est de la route reliant Château-la-Vallière à Couesmes (RD38). Une cave et un four domestique ont été repérés au centre de trois parcelles lanières perpendiculaires à la RD38. Les activités reconnues : domestiques et artisanales, plantations (verger, potager) semblent typiques de la périphérie d'une ferme du début de l'époque moderne qui pourrait se développer, hors emprise, juste au nord des vestiges découverts.

Entre le début de l'époque moderne et nos jours, le diagnostic a révélé, de manière classique, la présence d'éléments résultant de la mise en valeur et de l'exploitation du terroir (fossés parcellaire et de drainage, fosses d'extraction, de plantation, traces de vignes). On notera également la présence d'une « loge » (également appelée « hangar de Bruyère ») utilisée comme séchoir à tabac dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Le bâtiment, encore en élévation au moment de notre intervention, est actuellement détruit.

BIBLIOGRAPHIE

BARDISA 1997 : Bardisa (M.) – Pressigny en Touraine, Architecture et peuplement de la Basse Vallée de la Claise jusqu'au XVIe siècle. Orléans : A.R.E.P. Centre Editions, 1997 (Cahier du Patrimoine ; 47)

BARTHELEMY-SYLVAND 2005 : Barthélémy-Sylvand (C.) – Les amphores dans la région Centre : chronologie des importations chez les Bituriges, les Carnutes et les Turons, dans SFECAG 2005, Actes du congrès de Blois. 5-8 mai 2005. Spécificités et diffusion de la céramique gallo-romaine en région centre. Actualité des recherches céramiques. Décembre 2005, 139-158.

BLANCQUAERT, MALRAIN 2007 : Blancquaert (G.), Malrain (F.) (dir.) – L'organisation et l'évolution de l'espace rural au second Âge du Fer, Enquête nationale : projet de base de données en ligne. (consultation de l'état d'avancement 2007)

CHAUDRILLER 2006 : Chaudriller (S.) - Athée-sur-Cher, « Bussière » (Indre-et-Loire). DFS, Orléans SRA Centre, INRAP, 2006, 2 vol., 111 p., 125 fig.

COUDERC et al. 1987 : Couderc (J.-M.), Audin (P), Hubert (M), Schule (A) – Dictionnaire des communes de Touraine, Chambray-lès-Tours, 1987, 697 p.

FICHTL 2004 : Fichtl (S.) – Les peuples Gaulois IIIe – Ier siècles av. JC., Errance, Paris, 2004.

GAULTIER et al. 2006 : Gaultier (M.), Ducongé (S.), Laruaz (J.-M.), Papin (P.), Troubady (M.). – Fondettes, « la Limougière » – boulevard périphérique nord-ouest de Tours (Indre-et-Loire), site n° 37.109.048. AH – rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, réalisée du 09 mai au 23 juin 2006, SRA Centre, Orléans, 2006. Vol 1. 114 p. Vol 2. 120 p.

GAULTIER, QUILLIEC 2007 : Gaultier (M.), Quilliec (B.) - Château-la-Vallière, contournement de Château-la-Vallière - rapport final d'opération de diagnostic archéologique - phase 1 du diagnostic, réalisé du 17 au 20 septembre 2007, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, 2007.

HUET 1998. : Huet (C.) . – L'autre Touraine, Chambray-les-Tours : Editions C.L.D., 1998, 137 p.

HUSI 2000. : Husi (P.) dir. – La céramique du haut Moyen Age de la vallée de la Loire moyenne (centre-ouest de la France), projet collectif régional H19-1996, rapport d'activité 2002, Tours UMR 6575 « Archéologie et territoires » et Orléans : SRA centre, 2002.

JOUQUAND et al. 2001 : Jouquand (A.-M.), Bourdais-Ehkirch (A.), Chambon (M.-P.), Hamon (T.), Creusillet (M.-F.), Devillers (P.-Y.), Marsollier (B.) – « Le Corps de Garde », « Pièces de Longueville », La Celle-Saint-Avant (Indre-et-Loire), DFS, Orléans SRA Centre, 37p.

MAURAIGE (de), PAPIN et al. 2007 : De Mauraige (G.), Papin (P.), Gaultier (M.), Scheffer (M.-E.) – Aménagement de la zone d'activité de l'échangeur de l'autoroute A 28 (Tranche 1) « ZAC POLLAXIS », Commune de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire), rapport final d'opération de diagnostic archéologique, réalisé du 12 février au 13 juillet 2007, Conseil Général d'Indre-et-Loire (SADIL), SRA Centre, Orléans.

NILLESSE 2004 : Nillesse (O.) - Beauregard à Dissay-sous-Courcillon (72), DFS, Nantes, SRA des Pays-de-la-Loire, 2004.

PEYTREMAN 2003 : Peytremann (E.) – Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe s., T.XIII des mémoires de l'AFAM (Association Française d'Archéologique Mérovingienne), Saint-Germain-en-Laye, 2vol.

PROVOST 1988 : Provost (M.). – Carte Archéologique de la Gaule L'Indre-et-Loire 37, Paris : édition Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, 141 p.

ROBIN 1996 : Robin (K.). - Châteauroux. Autoroute A 20. Le contournement sud de Châteauroux (Indre), DFS, AFAN, 1996.

SOURCES

ADIL C204 et C208 : Route de Château-la-Vallière à Cinq-Mars la Pile et De Château-la-Vallière à Langeais, échelle 500 toises. – Route de Tours à Angers par Château-la-Vallière, échelle 500 toises. 18e siècle, Archives Départementales d'Indre et Loire.

ADIL 3P2/108 : Cadastre dit napoléonien, commune de Château-la-Vallière. Archives Départementales d'Indre et Loire.

ADIL 3P2/130 : Cadastre dit napoléonien, commune de Couesmes. Archives Départementales d'Indre et Loire.